

LE FORUM

Bulletin du Réseau des
Forums André-Naud



- Numéro 13 -
Mai 2010

Table des matières

	<i>Page</i>
<i>Liminaire</i>	3
SECTION 1 : ACTUALITÉS	
● Si seulement ils avaient des enfants ... Ou : Le dialogue dans une Église qui croit en la famille <i>par Gilles Lagacé</i>	4
● Lettre à mon Église <i>par Laurette Lepage</i>	6
● Joseph Ratzinger <i>par Hans Küng</i>	9
● Par une autre route <i>par René Jaouen et André Tiphane</i>	14
SECTION 2 : DOSSIERS	
● Tempête médiatique <i>par Jo Bock</i>	18
● Quand trop c'est trop <i>par Gérard Fourz</i>	19
● Concile, Église, Papauté <i>par Bernard Häring</i>	20
SECTION 3 : SPIRITUALITÉ	
● La religion perverse <i>par Lytta Basset</i>	29
● Corpus Christi <i>par William H. Shannon</i>	32
SECTION 4 : VIE DU RÉSEAU	
● Bilan d'un pontificat <i>par François Houtart</i>	35
● Santo subito <i>par Équipe nationale du Réseau des Forums André-Naud</i>	45
<i>Inscription au Réseau des Forums André-Naud</i>	47
<i>Contributions financières</i>	49

Liminaire

Il y a la grande et horrible violence qui apparaît clairement dans le massacre d'une population, dans un régime totalitaire, dans la torture de prisonniers, dans une guerre, dans le geste désespéré d'un tireur fou, dans le viol d'un être humain..., où des humains nient l'humanité d'autres humains et les considèrent comme leurs choses, leurs bêtes. Et il y a l'autre violence qui est déguisée, silencieuse, « délicate », quotidienne, subtile, semble « normale » car la victime est rarement ensanglantée, trop souvent muette, soumise et convaincue progressivement de son impuissance; et celui ou celle qui viole (fraude, trafic, construit des collusions, ferme les yeux, interdit, exclut, cache, trompe, dilapide, décide par favoritisme...), est souvent inconscient de la portée de ses gestes. Dans l'horrible violence tout comme dans la « délicate » violence, les relations humaines sont perverties, les humains sont traités comme des objets et privés de certains droits essentiels. La grande et brutale violence tue rapidement, l'autre tue à petit feu. L'une et l'autre défigurent la Vie, emprisonnent la liberté, élèvent des murs.

Au nom de Celui qui a déclaré : « Je ne suis pas venu apporter la paix... », ses disciples et témoins sont sans cesse appelés à affaiblir les violences (même celles de leur Église), à débusquer les perversions, à libérer l'expression, à saper les murailles élevées par la peur et la menace, à extirper de leur propre cœur ce virus contagieux qui se nomme violence et qui épouse les formes les plus inattendues pour diviser ce qui est fait pour vivre ensemble. Récemment sont décédés deux témoins, signes de cet Esprit du Ressuscité qui souffle dans la société québé-

coise : Guy Paiement et Michel Chartrand. Nous leur rendons hommage pour leur vie qu'ils ont donnée, chacun à leur façon, aux hommes et aux femmes d'ici, aux plus pauvres, aux plus fragiles et aux « maltraités comme des choses » dans les mains des grands.

Chacun à leur façon aussi, les textes de ce Bulletin numéro 13 sont des efforts importants fournis par leurs auteurs pour affaiblir les violences, faire de la lumière et nourrir l'espérance d'un monde meilleur et d'une Église « sacrement du Christ qui continue de guérir et de réconcilier » (Bernard Häring). Les 4 textes de la section ACTUALITÉS (Gilles Lagacé, Laurette Lepage, Hans Küng, et René Jaouen/André Tiphane) tracent des chemins d'espérance tout en pointant des impasses qui, entretenues, sèment « doucement » la violence.

La section DOSSIERS offre à notre réflexion 3 documents concernant la nomination des évêques (centralisation romaine, puissance de la curie romaine, Églises locales négligées, éloignement et « tablettage » de l'inspiration du concile Vatican II,...) : un sujet qui fut abordé à plusieurs reprises dans les numéros précédents de notre Bulletin (numéros 8, 10, 11). Quand on connaît le nombre d'évêques québécois dont l'âge s'approche de celui de la retraite, ces textes (Jo Back, Gérard Fourez et Bernard Häring) pourraient susciter une action collective chez nous. « Quand trop c'est trop » est le titre de l'un d'eux. N'est-ce pas délicatement violent d'effacer la présence du Peuple de Dieu quand vient le temps de lui proposer un pasteur? La proposition ressemble davantage à une imposition.

Dans la section SPIRITUALITÉ, William H. Shannon, prêtre du diocèse de Rochester

et président fondateur de la Société Thomas Merton Internationale, se questionne sur le Corpus Christi durant l'eucharistie : il n'est pas seulement sur l'autel, le Corpus Christi, il est à l'autel et autour de l'autel. Jean XXIII a appelé le concile Vatican II **une seconde Pentecôte** parce que ce concile redonnait au Peuple de Dieu sa vraie place. Qu'en reste-t-il quand on préfère ne pas avoir de pasteurs plutôt que d'en avoir qui sont femmes ou gens mariés? Le Peuple de Dieu n'a-t-il pas en son sein les pasteurs dont il a besoin? Dans cette même section 3, nous vous proposons l'éditorial de Lytta Basset, extrait de la revue *La Chair et le Souffle*, dont le thème est la religion perverse, la religion qui détourne et qui dénature. La perversion, l'horrible et la délicate, est toujours une sorte de violence qui tue.

Enfin, la section **VIE DU RÉSEAU** nous propose un texte de François Houtart, Bilan du pontificat de Jean-Paul II, dont la canonisation se prépare (déjà, eh oui!) et une action collective pour **nous exprimer** sur cette longue démarche : l'équipe nationale du Réseau des Forums André-Naud vous invite à appuyer son court texte intitulé **SANTO SUBITO**. Nous avons l'intention de remettre au nonce la liste des personnes ayant appuyé ce texte pour rendre sa recherche de candidats à l'épiscopat québécois moins longue quand viendra le temps...

Bonne lecture, bon été, bonne Corpus Christi (voir le texte de W. Shannon) et bonne Saint-Jean.

André Gadbois



SECTION : 1

Actualités

Si seulement ils avaient des enfants ...

Ou : Le dialogue dans une Église qui croit en la famille

Imaginez que votre évêque ait des enfants. Imaginez que ses enfants l'informent qu'ils n'assisteront plus aux messes qu'il célèbre parce qu'ils ne s'y ressourcent pas. Ils aiment bien se retrouver autour de la table familiale le dimanche midi, mais pas assister à la messe de leur père. Dorénavant, ils iront directement à la maison et attendront que leur père revienne de l'Église pour commencer le repas. Imaginez le dialogue ...

Moi, j'ai trois enfants. Sauf circonstances exceptionnelles (des funérailles...), aucun ne m'accompagne à la messe. La messe ne les rejoint pas. Elle n'a pas, pour eux, de pertinence. Pourtant, ils ont reçu la meilleure éducation chrétienne, les meilleurs cours de catéchèse, l'exemple de leurs parents. Quand ils disent que la messe ne les rejoint pas, ils ont de bonnes raisons de le dire. Mes enfants ont tous une grande culture. Ce sont eux qui me font découvrir le meilleur du cinéma comme le meilleur de la musique contemporaine. Une de mes filles travaille au Cirque du soleil. Elle connaît la portée des symboles, les costumes, la mise en scène. Elle chante de la musique sacrée dans une grande chorale. Elle sait traduire l'invisible en œu-

vre d'art. Mes enfants sont de bons chrétiens, généreux et engagés dans leur milieu. S'ils me disaient que mes eucharisties n'étaient pas signifiantes, je ne pourrais pas les ignorer. Si je leur demandais de me construire une eucharistie contemporaine à la fois fidèle à la foi chrétienne et à la culture contemporaine, ils feraient des merveilles. Mais je ne célèbre pas l'Eucharistie, et mon évêque qui le fait n'a pas d'enfants.

Imaginez que votre évêque ait un enfant homosexuel. Ferait-il lire en chaire dans toutes les paroisses de son diocèse un texte dénonçant le mariage homosexuel et affirmant que les relations homosexuelles sont des « dépravations graves » ?

Moi j'ai une filleule homosexuelle. J'ai été près d'elle quand elle a vécu si péniblement son adolescence, quand elle se cherchait dans la douleur, quand je percevais intuitivement le secret qu'elle était incapable de s'avouer à elle-même. Je l'ai accompagnée au plus profond de sa détresse, puis dans sa remontée, puis au moment où elle a découvert l'amour d'une autre femme, puis quand elles ont patiemment formé un couple. Étant marié depuis 40 ans, je sais reconnaître qu'il y a dans leur couple quelque chose de divin, proche de ce que je vis avec mon épouse. Quand je parle d'union homosexuelle, je crois comprendre de l'intérieur ce que Dieu, Père, doit ressentir devant ses enfants homosexuels.

Imaginez que votre évêque ait un enfant divorcé, puis remarié en union de fait. Imaginez qu'un jour cet enfant demande à son père évêque de bénir sa nouvelle union. Pas un « vrai mariage », juste une bénédiction. Pourrait-il refuser ?

J'ai une fille divorcée. Un divorce bien réussi, si je peux utiliser cette expression. Un divorce dans lequel les deux ex-époux se respectent et donnent priorité aux enfants, tout en étant bien conscients que le couple qu'ils ont naïvement cru pouvoir former n'est ni possible ni souhaitable. Chacun des deux a reformé une nouvelle famille et sont des parents responsables. J'ai renoncé à décortiquer les raisons pour lesquelles la première union n'a pu fonctionner. J'ai surtout renoncé à soupeser quelle part peut être due à une faute et quelle part découle d'une incompatibilité initiale. Nous continuons seulement inlassablement à nous soutenir réciproquement, mon épouse et moi, notre fille et nos petits-enfants... Et maintenant que ma fille forme à nouveau un couple avec son nouvel amoureux, nous ne cessons de bénir, c'est-à-dire de « dire du bien en remerciant Dieu », car ils s'avèrent de bons parents malgré toutes les contraintes de la vie. Et ils s'aiment réellement. En fait j'ose même affirmer qu'il y a dans cette persistance un peu de l'image de la persistance de l'amour de Dieu pour son Église. Blasphème ou prophétie ? J'imagine le dialogue de l'évêque avec sa fille divorcée et remariée.

Imaginez que votre évêque ait une fille animatrice de pastorale dans un hôpital, qu'elle lui demande de recevoir le diaconat pour affermir son ministère et administrer le sacrement des malades. Comment pourrait-il lui dire que le seul fait d'être femme l'exclut de la diaconie.

J'ai une fille qui œuvre en milieu communautaire. Elle a quitté un emploi rémunérateur dans la fonction publique pour un travail moins rémunéré mais lui permettant de mieux rendre service à la

communauté. Elle a le sens du service et de la diaconie. Moi, tout mâle que je sois, j'ai œuvré pendant plusieurs années à la défense des droits des femmes. Jamais je n'aurais accepté d'étudier dans une université qui refuserait ma fille pour la seule raison qu'elle est une femme. Jamais je n'irais dans un restaurant, jamais je ne ferais partie d'une association qui refuserait ma fille pour la seule raison qu'elle est une femme. Comment alors un évêque pourrait-il ordonner son fils diacre et le refuser à sa fille pour la seule raison qu'elle est une femme. Y aurait-il seulement un dialogue ?

Je ne veux pas ainsi faire l'éloge du mariage et la critique du célibat. Tout ce que j'ai appris de mes enfants, je l'ai aussi saisi de mes compagnons de travail, de mes frères et d'abord de ma mère. Mais mes enfants, par leur seule présence dans ma maison, m'ont empêché de détourner les yeux et de remettre les questions à plus tard. Ils sont dans notre propre maison une sorte de Forum permanent. Dès qu'ils formulent leur premier « pourquoi ? » et surtout leur premier « pourquoi tu fais ça papa ? », ils nous forcent à devenir meilleurs. C'est seulement après que nous pouvons les aider à devenir meilleurs à leur tour.

Or devant chaque question, il ne s'agit pas de compromettre nos principes mais au contraire de redécouvrir leur nature véritable sous les habitudes acquises et les dictons de familles. Comme dans l'Église, il ne s'agit pas de compromettre l'Évangile mais au contraire d'approfondir notre théologie en centrant notre regard sur la vraie vie que le Père regarde avec affection.

Être parent c'est devoir s'adapter constamment. Si nos évêques avaient des enfants, ils auraient chacun, nuit et jour, un Forum ouvert dans leur propre maison !

*Gilles Lagacé
Gatineau*



Lettre à mon église

Québec, 3 janvier 2010

Cher Monseigneur Ouellet,

Le 7 novembre 2007, je vous adressais une lettre à laquelle je n'ai jamais eu de réponse, mais je me console en pensant que des lettres comme la mienne, vous en avez reçu bien d'autres. Et, que répondre ? En gros, je vous parlais de « mon mal à l'Église, du décalage entre le message tout de fraîcheur et de liberté de l'Évangile et le discours abstrait, lourd et moralisateur d'une institution qui semble agoniser ». J'avais alors 84 ans. J'en ai aujourd'hui 87, mais je n'ai pas beaucoup vieilli, puisque je reviens encore avec les mêmes malaises.

Ce matin, jour de l'Épiphanie 2010, en méditant les paroles de la liturgie : « Debout, Jérusalem ! Resplendis : elle est venue ta lumière », j'ai peine encore à retrouver mon espérance. Face à la crise que nous vivons, ou plutôt, à la mutation d'un monde qui change à jamais, je me sens partagée et coincée entre la tendance de revenir aux bonnes vieilles recettes du passé pour surmonter la

crise, et la conscience toujours croissante, qu'il y a une autre manière de traduire la foi et d'être Église dans le monde d'aujourd'hui.

Au fond, ce qui se joue au plan ecclésiastiel, c'est une lutte entre Vatican II et un retour en arrière. Faute de regarder en avant et d'inventer du nouveau, on tâche de « repatcher » ce qui est en train de crouler : fermetures d'églises, re-groupement des paroisses, importation d'un clergé étranger, etc. Le tout, appuyé par un discours de la peur du modernisme, du relativisme, de la culture de la mort. Quel contraste avec la Bonne Nouvelle de Jésus qui, au contraire, n'est que joie, respect, tendresse, guérison des peurs et des détresses, espérance à travers toutes les situations !

Heureusement, les laïcs catholiques sont de plus en plus nombreux à sortir de la peur et à engager leur foi dans le monde d'aujourd'hui et souvent, à côté ou en dehors de l'Église officielle. Depuis Vatican II, l'intelligence de la foi s'est développée avec les études, l'accès à la Bible, le partage en petits groupes. Et que dire des effets de l'internet, des moyens de communication toujours plus sophistiqués ? Mais l'institution ignore souvent ou suspecte encore les responsabilités prises hors de son contrôle. On préfère un christianisme replié sur les rites.

Les chrétiens d'aujourd'hui ne veulent plus être traités comme des enfants. Selon eux, le langage de l'Église est devenu désuet, ennuyeux, répétitif, moralisant, totalement inadapté à notre époque. Le discours répété à satiété sur le mariage, l'avortement, l'euthanasie, l'homosexualité, le mariage des prêtres, les di-

vorcés remariés, ne touche plus personne. Il ne suffit pas de répéter de vieilles rengaines, mais d'inventer un nouveau langage qui redise la foi de façon pertinente et signifiante pour le monde d'aujourd'hui. Nos chrétiens ont appris à penser par eux-mêmes et ne sont pas prêts à avaler n'importe quoi. Parce que la foi qu'on leur présente est abstraite, cérébrale, dogmatique et parle très peu au cœur et au corps, plusieurs vont chercher ailleurs la nourriture qu'ils ne trouvent pas dans nos églises. Ils ont soif de sens. Ils veulent entendre une parole de vie et de liberté et souhaitent une véritable coresponsabilité dans une Église « peuple de Dieu ». La force révolutionnaire de la semence n'est-elle pas déjà là, plutôt que dans une église de brique ? Même dans la rue, ils font église, quand ils ont le geste gratuit d'amour pour l'autre, l'inconnu, l'étranger.

Au passage de 2010, c'était beau de voir la Grande-Allée, à Québec, véritable temple à ciel ouvert, où des milliers de personnes, oubliant toute frontière, sa-luaient dans la fête, la nouvelle année. C'était beau aussi de voir, autour d'une table familiale, des gens partager, jusqu'aux petites heures, leur rêve de voir une Église plus proche de la vie et du vrai monde. Quand aurons-nous, dans ces petits groupes, un prêtre, homme ou femme, issu de cette même communauté, pour célébrer l'eucharistie, à la fin d'un tel partage, comme aux premiers temps ? L'année sacerdotale ne serait-elle pas une occasion unique de répondre à ce souffle de l'Esprit qui se manifeste dans ces appels latents de notre monde d'aujourd'hui ?

Les ministères ordonnés, si encouragés par le Concile, et les vocations sacerdotales n'émergeront-ils pas parmi les petits groupes et les communautés vivantes, plutôt que dans les séminaires ? Cela impliquerait bien sûr, une relation plus profonde d'amitié entre prêtres et laïcs. Moi, disait le Christ, je vous appelle mes amis parce que je vous ai révélé mes secrets. Pour qu'il y ait de l'amitié, il faut aussi savoir communiquer ses sentiments, partager sa vie spirituelle et éliminer les clôtures. On ne peut appeler un ami « excellence », « éminence » ou « monseigneur » ; nous sommes tous frères ! Adieu donc, les trônes, les mitres et les encensoirs ! Il y a de quoi rêver, en pensant à Celui qui a lavé les pieds de ses amis pendant qu'ils étaient tous à table...

Vatican II a voulu pour l'Église une nouvelle image de dialogue et d'ouverture. Hélas ! cette image est de plus en plus repoussée. On règle les problèmes, non par les dialogues et la discussion ouverte, mais uniquement par les directives dictées d'en haut. La centralisation romaine est encore plus forte qu'avant le Concile. Les Églises locales n'ont plus d'autonomie et les évêques ne peuvent que recevoir des ordres du pape et de la curie. C'est du côté de la collégialité que Vatican II a essuyé son plus grand échec.

Face à ce constat plutôt accablant, l'Église se console en constatant un certain renouveau dans son aile la plus traditionnelle, ainsi que dans les pays du tiers-monde. Puis elle met sa confiance dans le Seigneur qui l'a soutenue pendant vingt siècles et qui a les promesses de la vie éternelle. Mais prend-elle en considération la Constitution *Lumen Gentium*

qui reconnaît que la communauté est animée par l'Esprit qui parle au plus intime, dans la liberté de conscience et que c'est en s'adressant à chacun(e) que ce même Esprit guide le Peuple de Dieu ?

Devant ces déceptions et la lenteur des pas en avant, il ne faut pourtant pas baisser les bras. La pire attitude serait la résignation. L'espoir et la volonté d'agir s'imposent. Même si les raisons de se plaindre et de se lamenter ne manquent pas, il faut le courage d'agir avec détermination, à la base, pour que se façonne une Église plus vivante. Car l'Église n'est pas seulement le pape, la curie romaine et les évêques. Il n'y a rien qui empêche les gens de suivre Vatican II et d'agir selon ses élans et ses principes. Mais des baptisés allumés, ça fait peur !

C'est avec joie que je découvre autour de moi, mais dans les marges, une Église très vivante, en dépit des temples presque vides. Pendant qu'une Église s'éloigne de nous, se replie sur le passé et nous devient étrangère, une autre Église montre de nouvelles pousses où la Vie nous incite à creuser notre rencontre avec Jésus de Nazareth, dans nos communautés et dans la lutte pour un monde plus juste et plus humain. « Debout les pauvres, car le Royaume des cieux est en vos mains ! ». C'est ainsi que les gens que je fréquente à la base, me gardent chevillée aux cris et aux espoirs de notre monde, là où l'on découvre un Autre Visage. Pour moi, ces lieux sont les pierres d'attentes de l'Église de demain. Je continue pourtant, comme je le disais au début, coincée entre les vieilles outres et les nouvelles, et cela est inconfortable !

Cher Monseigneur Ouellet, des cris comme celui-ci, vous en recevez de toutes les sources et sur tous les tons. Pouvons-nous encore espérer quelque chose de cette Église, ou vaut-il mieux s'accrocher à cette parole de Jésus : « Laisse les morts enterrer leurs morts et toi, va annoncer le royaume de Dieu » (Le 9, 59)?

Dans l'espérance que le vin nouveau coulera bientôt dans des outres neuves, nous nous laissons reconforter par cette parole de saint Paul : « Tenez bon, c'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés » (Ga 5, 1). Et si le Souffle nous fait vivre, que le Souffle aussi nous prenne dans son sillage (5, 25) ! Allons, suivons les Mages et cherchons encore l'étoile, même si la fatigue, l'usure, se mettent souvent en travers de nos pas. La foi ne craint pas, même si parfois c'est la nuit...

Laurette Lepage



Joseph Ratzinger

Joseph Ratzinger, désormais Benoît XVI, et moi-même étions entre 1962 et 1965 les plus jeunes théologiens du concile Vatican II. Aujourd'hui, nous sommes les deux plus âgés et les seuls à être encore pleinement en activité. Mon œuvre, je l'ai toujours mise au service de l'Église. C'est pourquoi, en ce cinquième anniversaire de l'intronisation du pape, je me tourne vers les évêques, par cette lettre ouverte, préoccupé que je suis par le souci que nous donne notre Église en

proie à la plus profonde crise de crédibilité qu'elle ait connue depuis la Réforme.

Je n'ai en effet pas d'autres moyens de les atteindre.

J'ai beaucoup admiré le pape Benoît pour m'avoir, moi son critique, invité à une conversation amicale de quatre heures lors de son entrée en fonction. Cette rencontre qui a été saluée dans l'opinion publique, c'est le moins que l'on puisse dire, avait éveillé en moi l'espoir que Joseph Ratzinger mon ex-collègue de l'Université de Tübingen, finirait par trouver le chemin d'une rénovation de l'Église et d'un rapprochement œcuménique, dans l'esprit de Vatican II.

Cet espoir, comme celui de tant de catholiques engagés a, hélas, été déçu, ce que j'ai fait savoir au pape de diverses manières dans la correspondance que nous avons échangée depuis. Il a sans aucun doute rempli quotidiennement et consciencieusement les devoirs de sa charge et nous a également gratifiés de trois précieuses encycliques sur la foi, l'espérance et l'amour. Mais pour ce qui est des grands défis de notre temps, son pontificat se présente de plus en plus comme celui des occasions manquées et non des occasions saisies :

- ◆ Manqué le rapprochement avec les Églises protestantes : il est vrai qu'il ne s'agit pas d'Églises au sens propre, et du coup, ni la reconnaissance de leurs hiérarchies ni un partage eucharistique ne sont possibles.
- ◆ Manqué l'accord durable avec les juifs : le pape a réintroduit une prière préconciliaire pour « *que Dieu illu-*

mine le cœur des juifs et qu'ils connaissent Jésus-Christ, sauveur de tous les hommes » ; il a réintégré dans l'Église des prélats schismatiques notoirement antisémites ; il pousse à la béatification de Pie XII et traite le judaïsme en simple racine du christianisme et non comme une communauté de croyance à part entière, qui suit sa propre voie vers le salut. Les juifs du monde ont, récemment encore, été scandalisés par les propos du prédicateur de la Maison pontificale, qui a comparé la critique envers le pape aux aspects les plus honteux de l'antisémitisme.

- ◆ Manqué le dialogue ouvert avec les musulmans : symptomatique a été le discours de Ratisbonne, dans lequel, mal conseillé, le pape a caricaturé l'islam en religion violente et inhumaine et a, par là, suscité une défiance nourrie de leur part.
- ◆ Manquée la réconciliation avec les peuples autochtones colonisés d'Amérique latine : le pape prétend avec le plus grand sérieux que ceux-ci auraient ardemment désiré adhérer à la religion de leurs conquérants.
- ◆ Manquée l'opportunité de venir en aide aux peuples africains dans leur lutte contre la surpopulation par la contraception et par l'autorisation des préservatifs pour lutter contre le sida.
- ◆ Manquée l'occasion de faire la paix avec la science moderne : par la reconnaissance sans équivoque de la théorie de l'évolution et par une tolérance nuancée pour les nouveaux domaines de recherche, par exemple sur les cellules-souches.

- ◆ Manquée enfin la chance de faire enfin de l'esprit de Vatican II la boussole de l'Église catholique et de faire avancer sa réforme.

Ce dernier point est particulièrement grave. Ce pape-là ne cesse de relativiser la portée des documents du concile et les interprète dans un sens rétrograde opposé à l'inspiration de ses initiateurs. Il agit même ouvertement contre le concile œcuménique, lequel, selon le droit canon, constitue la plus haute autorité de l'Église catholique, ainsi :

- ◆ Il a réintégré sans conditions dans l'Église des évêques intégristes de la Fraternité Saint Pie X ordonnés illégalement, alors que ceux-ci rejettent le concile sur des points essentiels.
- ◆ Il encourage par tous les moyens le retour à la messe tridentine et célèbre à l'occasion lui-même l'eucharistie en latin, le dos tourné à l'assemblée.
- ◆ Il ne met pas en œuvre les recommandations officielles de l'Anglican Roman Catholic International Commission, qui dessinent le cadre du rapprochement avec l'Église d'Angleterre. En revanche, il cherche à débaucher le clergé anglican, quitte à renoncer à l'obligation du célibat pour attirer celui-ci dans le giron de l'Église catholique.
- ◆ En nommant à la tête de son administration des adversaires du concile (le secrétaire d'État, la Congrégation pour le culte divin) et des évêques réactionnaires dans le monde entier, il a renforcé la tendance anticonciliaire à l'intérieur même de l'Église.

Le pape Benoît XVI semble de plus en plus isolé de la grande majorité du peuple chrétien, qui, de son côté, se préoccupe de moins en moins de Rome et, dans le meilleur des cas, s'identifie aux communautés et aux évêques locaux.

Je sais que beaucoup d'évêques souffrent de cette situation : le pape est soutenu dans sa politique anticonciliaire par la Curie romaine. Il cherche à étouffer toute critique venue de l'épiscopat et de l'Église, il s'efforce de discréditer ses contradicteurs par tous les moyens. Via un nouvel étalage de manifestations médiatiques et baroques, on tente de démontrer qu'il existe encore à Rome une Église puissante gouvernée par un « vicaire du Christ » absolu qui a en mains tous les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. La politique de restauration de Benoît XVI n'en est pas moins un échec. Toutes les mises en scène, les voyages et les documents produits par lui et ses prédécesseurs se sont révélés incapables d'orienter, dans le sens que voulait Rome, l'opinion de la plus grande partie des fidèles sur les questions controversées, en particulier sur celle de la morale sexuelle. Et même les rencontres de la jeunesse avec un pape auquel seuls des groupes traditionalistes ou charismatiques rendent visite, n'ont pu ni freiner les défections ni réveiller les vocations. Ce sont bien les évêques qui sont le plus à plaindre : des dizaines de milliers de prêtres se sont défroqués, depuis le concile, à cause de la règle du célibat. La génération montante dans le clergé séculier (mais aussi régulier) souffre d'une baisse drastique de niveau quantitatif et qualitatif. Le clergé actuel est partagé entre résignation et frustration, et le phénomène atteint désormais

les couches les plus militantes. Beaucoup se sentent abandonnés à leur misère et souffrent de l'état de l'Église. On sait ce qui attend nombre de diocèses : des églises, séminaires, paroisses de plus en plus clairsemés. Dans plusieurs pays, à cause du manque de prêtres, les communautés sont, souvent contre leur gré, fusionnées en gigantesques « unités d'assistance spirituelle » où les quelques prêtres restant sont surchargés, simple simulacre de réforme...

Et voilà qu'à tous ces facteurs de crise s'ajoute désormais le scandale des abus sexuels dont des prêtres se sont rendus coupables sur des milliers d'enfants et d'adolescents, que ce soit aux États-Unis, en Irlande, en Allemagne ou ailleurs - tout cela dans le silence d'une hiérarchie soumise à une crise de confiance sans précédent. Il est impossible de taire le fait que le système de camouflage mondialisé des cas de déviance sexuelle dus à des membres du clergé a été piloté par le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, où ceux-ci étaient centralisés dans le plus grand secret, autrement dit par le cardinal Ratzinger (qui l'a dirigée de 1981 à 2005), et déjà sous Jean Paul II. Aussi tard que le 18 mai 2001, Ratzinger adressa solennellement une lettre aux évêques du monde sur les « délits les plus graves » (*Epistula de delictis gravioribus*). Les cas d'abus sexuel devaient être couverts par le *Secretum pontificum*, protégé par un arsenal de peines ecclésiastiques prévues en cas d'infraction. Il est donc tout à fait justifié que beaucoup réclament de l'ex-préfet et pape actuel un *mea culpa* personnalisé. Hélas, l'occasion fournie par la semaine sainte a été manquée. En lieu et place, nous avons eu droit, lors du di-

manche de Pâques, à une protestation d'innocence « *urbi et orbi* » par le doyen des cardinaux.

Les effets de tous les scandales pour la réputation de l'Église catholique sont dévastateurs. C'est vrai aussi pour des dignitaires de haut rang. Sur d'innombrables pasteurs des âmes et éducateurs irréprochables qui se dépensent sans compter, pèse désormais un soupçon collectif. C'est aux évêques qu'il revient de poser la question de ce qui doit advenir de leurs diocèses et de notre Église et de ce à quoi elle va ressembler dans dix ans, compte tenu de la situation de la crise des vocations et de la pyramide des âges du clergé actuel. Ici, je ne souhaite pas ébaucher devant vous un programme de réforme ; j'ai déjà pratiqué plusieurs fois cet exercice avant et après le concile. Je voudrais seulement avancer six propositions dont je suis convaincu qu'elles recevraient le soutien de millions de catholiques qui n'ont actuellement pas voix au chapitre :

1. En finir avec la loi du silence : en choisissant le silence, les évêques se rendent complices de dérives bien graves et nombreuses. Or, là où ceux-ci tiennent les règlements, dispositions et mesures en vigueur pour contre-productives, mieux vaut dire publiquement les choses. Pas d'adresses de dévouement à Rome, mais des exigences de réforme !
2. Prendre les réformes en main : ils sont nombreux dans l'Église et dans l'épiscopat à se plaindre de Rome sans rien faire eux-mêmes. Mais quand on en arrive à une situation où le service divin est déserté, le pasteurat dépourvu de moyen, quand on

s'ouvre de moins en moins à la misère du monde, et que le rapprochement œcuménique est réduit à sa plus simple expression, il est trop facile de mettre tout sur le dos de Rome. Évêque, prêtre ou laïc, que chacun dans sa sphère d'influence, grande ou petite, apporte sa pierre à la revitalisation de l'Église. Bien des accomplissements dans les paroisses et dans l'ensemble de l'Église sont mis en branle à l'initiative d'individus ou de petits groupes. En tant que tels, les évêques doivent soutenir et encourager de telles initiatives et, particulièrement en ce moment, répondre aux plaintes justifiées des croyants.

3. Aller de l'avant collégalement : le concile, après de vifs débats et en dépit de l'opposition constante de la Curie, a décrété la collégialité du pape et des évêques, décision qui allait dans le sens de l'histoire apostolique, où Pierre ne faisait rien sans consulter le Collège des apôtres. Mais les papes et la Curie ont, dans la période post-conciliaire, fait fi de cette décision essentielle du concile. Depuis que Paul VI, deux ans à peine après Vatican II, et sans consultation de l'épiscopat, a publié une encyclique en faveur de la règle controversée du célibat, l'administration et la politique pontificale se sont remises à fonctionner sur le mode le moins collégial qui soit. Jusqu'à présent, en matière de liturgie, le pape agit en monarque absolu, et les évêques dont il aime à s'entourer sont comme des figurants, sans droit ni voix. Voilà pourquoi ceux-ci ne doivent pas seulement réagir au niveau individuel, mais entreprendre des actions en commun avec les autres prélats, prêtres, et tout le peuple qui constitue

l'Église, hommes et femmes confondus.

4. La soumission totale n'est due qu'à Dieu seul : lors de leur intronisation, les évêques font vœu d'obéissance absolue au pape. Mais une obéissance totale n'est jamais due à une autorité humaine, mais à Dieu seul. Ces vœux ne doivent donc pas interdire de dire la vérité sur la crise que traversent l'Église, les diocèses, les territoires. Les évêques ne feront que suivre l'exemple de l'apôtre Paul qui résista à Pierre « *en face, parce qu'il s'était donné tort* » (Galates 2, 11) ! Une pression sur la hiérarchie romaine exercée dans un esprit fraternel et chrétien peut s'avérer légitime, dès lors que cette hiérarchie s'écarte de l'esprit évangélique et de sa mission. La liturgie en langue vernaculaire, la modification du droit des mariages interreligieux, l'affirmation de la tolérance, de la démocratie, des droits de l'homme, de l'œcuménisme et tant d'autres choses ne seront acquises qu'au prix d'une pression opiniâtre de la base.
5. Résoudre les problèmes au niveau local : au Vatican, on se bouche souvent les oreilles devant les demandes justifiées de l'épiscopat, de la prêtrise et du laïcat. C'est une raison de plus pour mettre en pratique intelligemment des solutions régionales ou locales aux problèmes qui se posent. Un de ceux-là, particulièrement sensible, est celui du célibat, qui, justement dans le contexte des scandales d'abus sexuels, vient tout naturellement à l'ordre du jour un peu partout. Changer les choses contre la volonté de Rome semble presque impossible. On n'en est pas condamné pour

autant à la passivité : un prêtre qui après mûre réflexion pense se marier ne devrait pas ipso facto être déchu de son ministère, surtout si son évêque et sa paroisse sont avec lui. Peut-être quelques conférences épiscopales pourraient-elles prendre les devants au niveau régional. Mais rien ne vaut une solution globale. C'est pour quoi :

6. Il faut exiger un concile : de même qu'il a fallu convoquer un concile pour réformer la liturgie et promouvoir la tolérance, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, de même le caractère désormais urgent du problème de la réforme en requiert un autre.

Le concile de Constance, un siècle avant la Réforme, s'était prononcé pour une convocation quinquennale des conciles, ce que la Curie romaine s'est empressée de mettre sous le boisseau. Nul doute que celle-ci fera aujourd'hui encore tout son possible pour empêcher un nouveau concile qui pourrait avoir pour effet de limiter son pouvoir. C'est donc la responsabilité des évêques d'en imposer la réunion, ou du moins de celle d'une assemblée épiscopale représentative.

Face à la crise que vit l'Église, j'adjure les évêques de mettre dans la balance le poids de leur autorité épiscopale réévaluée par le concile. Dans cette situation abyssale, les yeux du monde sont tournés vers eux. Un nombre inimaginable de gens ont perdu confiance en l'Église catholique. Seul un abord ouvert et franc des problèmes et des réformes que ceux-ci impliquent est en mesure de la restaurer. Je demande, avec tout le respect qui est dû aux évêques, qu'ils y contri-

buent, autant que possible en commun mais, si nécessaire, aussi seuls, « avec assurance » (Actes des apôtres 4, 29-31). Ainsi adresseront-ils aux fidèles un signe d'espérance et d'encouragement, et à notre Église, une perspective de salut.

Hans Küng, théologien

Traduit de l'allemand par Nicolas Weill



Par une autre route...

Voici un texte paru dans la revue *Présence* en mars/avril 1993 et pourtant encore tellement pertinent.

Le document *Risquer l'avenir* trace un portrait réaliste de la situation actuelle des communautés chrétiennes et de leurs pratiques.

Une fois de plus, voilà un bilan qui donne à penser et qui peut constituer, cette fois, une chance pour l'Église du Québec, à condition ...

À condition qu'une fois de plus nous ne nous laissions pas saisir par la frilosité et la peur de sortir de notre maison bien chauffée. À condition d'accueillir ce bilan dans tous ses aspects positifs et d'en faire dès aujourd'hui un instrument de travail dans les communautés, quitte à en améliorer certains points qui pourraient se révéler insuffisants. Attendre encore 15 ans serait désastreux: il serait trop tard.

LES CHRÉTIENS ET LES «AUTRES»

La plus grande difficulté de l'Église en post-chrétienté est d'aider les chrétiens à prendre une conscience claire de leur identité chrétienne, tout en reconnaissant l'altérité et la différence des autres, sans les ramener à soi d'aucune façon. En dehors de la famille, il y a les autres, qui sont tout simplement « autres », non pas des « non-chrétiens » ni des distants, mais peut-être des gens d'une « autre » religion.

Nous allons développer cette réflexion sur la question des « distants », parce qu'elle concerne directement les objectifs que nous poursuivons à l'institut des Sciences de la Mission (Université Saint-Paul, Ottawa). En effet, l'Institut mène sa réflexion non seulement en fonction de la Mission au loin, mais aussi en fonction de la Mission, ici, aujourd'hui.

PASTORALE ET MISSION

Nous partons du constat qu'il est difficile de passer de la logique de la Pastorale à celle de la Mission. La plupart d'entre nous pensent, en effet, qu'il y a continuité et ressemblance de l'une à l'autre. Or, il n'en est rien : entre Pastorale et Mission, nous devons nous habituer à consentir à la discontinuité et à la différence¹.

La Pastorale est l'art, ou pour être plus humble, l'artisanat qui consiste à guider et à nourrir le peuple de Dieu déjà assemblé. La Mission, au contraire, se trouve en face d'une masse qui ne s'est pas encore constituée en peuple de Dieu ou qui ne l'est plus. La Pastorale se déploie « à la maison », dans l'Église. La

Mission consiste à sortir au-dehors, vers ceux qui suivent d'autres routes ; elle sort de chez soi pour aller « interroger les différences² ».

Interroger les différences, c'est d'abord suspendre les jugements de valeur spontanés et instinctifs, pour poser des jugements portant sur les faits et seulement les faits ; par exemple, observer et analyser les phénomènes de sécularité et de sécularisation mais s'interdire, du moins dans un premier temps, de parler de sécularisme. C'est s'arrêter de dénigrer la Renaissance, puis le siècle des Lumières, puis la modernité, pour se réfugier dans l'âge d'or du Moyen Âge et de la chrétienté.

D'OU VIENT LA DISTANCE ?

La rupture entre Évangile et culture est sans doute le drame de notre époque, comme ce fut aussi celui d'autres époques³, disait Paul VI. Cette rupture ne provient pas seulement du monde moderne qui a pris ses « distances » par rapport à l'Église, mais aussi d'une certaine Église qui s'est, au cours des temps attardée dans une époque révolue, et continue encore aujourd'hui à refuser de rejoindre son monde : par exemple, les réactions récentes à l'ordination des femmes dans l'Église anglicane. S'il y a des « distants », ce n'est donc pas seulement parce qu'ils ont pris leur « distance », mais aussi parce que l'Église s'est arrêtée et qu'elle a laissé augmenter la « distance » par rapport à son monde.

Nous renonçons donc à appeler « distants » ceux dont la distance ne leur est imputable que seulement pour la moitié. Nous les appellerons tout simplement

« les autres », pour prendre en considération le fait de leur altérité, le fait qu'il y a de la différence dans le monde d'aujourd'hui. Cette appellation signifie aussi un aveu : nous ne connaissons pas l'autre ; et quand on ne connaît quelqu'un que par rapport à soi, on est porté à parler de lui en le dépréciant : « les distants », comme on disait : « les païens »...

Ne sommes-nous pas en train de commettre la même erreur ici ? Pour certains, « les autres » sont des « incroyants », parce qu'ils n'ont pas ou n'ont plus la foi au Christ ; pour d'autres, il faut les accueillir, car ce sont des « chrétiens qui s'ignorent », car ce sont de braves gens..., mais alors c'est l'identité chrétienne qui se dilue. Comment parler de christianisme lorsque le nom du Christ n'est même plus pensé ni nommé ?

LA « RELIGION TRADITIONNELLE »

Et si, tout simplement, ils n'étaient ni incroyants ni chrétiens, mais les membres d'une autre religion, d'une religion « autre » dont nous ignorons tout et sur laquelle nous devrions faire enquête pour essayer de la qualifier positivement en elle-même et non plus négativement par rapport à nous-mêmes, « les vrais », « les purs ».

Nous pourrions alors découvrir que ces « autres » appartiennent à une des formes de la religion traditionnelle que l'on trouve partout dans le monde et dans tous les temps. Partout où elle existe, cette religion croit à une Réalité ultime, qu'elle soit appelée « Dieu » ou non. Elle croit aussi à une Force ou à un Sens ultime, Force ou Sens qui sont Dieu lui-

même ou qui sont créés par lui. Cette religion célèbre la présence et le service de Dieu, de la Force ou du Sens en relation très étroite avec le genre de vie que mènent ces gens.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE

Ici, avec la diversification extrême des activités, le lien entre la religion et le genre de vie est devenu très lâche ou a même disparu. Ce qui reste, et qui est également un autre trait caractéristique des religions traditionnelles, c'est la célébration des grandes étapes de la vie humaine ; la perception de la transcendance a disparu dans certains aspects de la vie pour se concentrer dans les moments où l'être humain se pose la question du sens de son existence : la naissance, l'adolescence, le mariage et la mort. C'est pourquoi on ne revoit ceux que l'on appelle les « distants » qu'à ces moments-là, quand ils reviennent demander à l'Église de célébrer ces « passages » qui balisent le Sens. Et c'est là que se situent le grand malentendu et le grand malaise que personne ne peut ou ne veut éclairer et dissiper.

LE MALENTENDU ET LE MALAISE

Au temps de la chrétienté, l'Église était le lieu d'intégration, du moins apparente, de la foi et de la religion traditionnelle. Depuis la révolution tranquille, l'Église reste seule avec la foi au Christ, et la religion traditionnelle a repris sa liberté : elle recourt à l'Église pour célébrer ses passages cruciaux, mais il ne s'agit plus des sacrements du Christ, et c'est là qu'est le malentendu qui provoque le malaise. Le baptême est le sacrement de la foi au Christ : sans la foi, le sacrement ne signifie plus la vie dans le

Christ, mais la célébration de l'entrée d'un être humain dans la vie, ce qui est commun à toutes les religions traditionnelles dans le monde. Même en dehors de toute foi au Christ, l'être humain a besoin de célébrer, et de fait il célèbre, partout et toujours, les grands passages où le mystère du Sens de l'existence affleure.

Le malentendu vient donc de ce que « les autres » demandent « quelque chose » à l'Église. Ce « quelque chose » était traditionnellement le baptême au temps de l'intégration de la foi et de la religion traditionnelle. Mais il ne peut plus être le baptême lorsque la foi au Christ est tue ou exclue.

Ce malentendu crée un malaise des deux côtés : l'Église a l'impression de « brader » les sacrements en les accordant à des gens qui n'ont pas la même foi qu'elle : les demandeurs eux-mêmes sont mal à l'aise, ils ont l'impression de jouer une comédie qui ne correspond pas à leur vraie demande dans sa vérité, et l'Église elle-même ne sait ni la reconnaître ni la formuler. Dès lors, la rencontre est fautive de la part des deux partenaires.

ENTRE LE TOUT ET LE RIEN...

Seule une Église missionnaire qui saurait reconnaître « l'autre en tant qu'autre », y compris au plan religieux, saurait également qu'il y a « quelque chose » à faire et la nature de ce « quelque chose ». L'Église missionnaire, depuis Vatican II, a appris à reconnaître des religions en dehors d'elle-même. Elle a appris à entrer en dialogue avec ces religions et à leur annoncer la Bonne Nouvelle quand le temps est venu.

Entre « le tout » (célébrer le baptême, même sans foi) et « le rien » (refuser le baptême, à cause du manque de foi explicite au Christ), elle sait qu'elle a quelque chose à faire : reconnaître l'autre dans sa vérité, honorer sa demande et célébrer ce qu'il y a à célébrer et rien d'autre, la naissance d'un enfant. À l'occasion de cette célébration, elle peut aussi proposer sa foi au Christ et l'entrée de l'enfant dans le groupe ecclésial des catéchumènes. Ce qu'elle propose ainsi, c'est l'accueil de ce qui peut advenir, mais qui n'est pas encore là.

En attendant, on continue à baptiser des enfants qui ne deviendront pas chrétiens parce que la famille et le milieu social ne le sont plus. On continue à poser le signe sacramentel qui signifie la foi, alors que la foi n'y est plus.

Le baptisé est un « chrétien achevé » : le catéchumène est un « chrétien en devenir » : par l'entrée en catéchuménat, c'est-à-dire l'accueil dans l'Église, le baptême est commencé, mais au lieu d'être terminé en un quart d'heure, il s'étale dans le temps, des mois ou des années selon le rythme de chacun. Il vaut mieux avoir une foule de catéchumènes vrais que de faux baptisés. Par le catéchuménat, l'Église se donne le temps et les moyens de faire advenir la foi au milieu d'un monde où elle n'est plus évidente. Si elle continue à supposer la foi là où manifestement elle n'est pas, elle l'empêche d'advenir. À « supposer le problème résolu » : on s'empêche à coup sûr de trouver la solution, puisqu'on tourne le dos à la démarche qui y mènerait.

LES DEUX PÔLES DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Nous voyons donc la communauté chrétienne actuelle structurée sur deux pôles : un noyau pastoral, qui s'occupe de l'accompagnement des chrétiens déjà rassemblés, et un noyau missionnaire ; constitué de chrétiens qui n'ont pas peur de la différence et qui sont formés pour sortir de la place forte et en terrain inconnu, pour combler la distance : ce peut être le temps d'une longue errance, d'une longue patience persévérante, à la recherche de l'être humain et de sa « religion » réelle, quelle qu'elle soit.

Le problème pour la communauté sera de bien articuler ses deux pôles (pastoral et missionnaire) et de bien vivre la tension normale entre les deux : accepter la différence à l'intérieur de la communauté elle-même sera déjà un gage pour l'accepter aussi à l'extérieur. Le missionnaire quitte régulièrement la maison et l'Église de ses pères pour aller il ne sait où. Mais il fait partie de la communauté et il y revient pour se ressourcer et témoigner au-dedans de ce que Dieu accomplit aussi au dehors.

« C'est par une autre route que les mages sont retournés dans leur pays. » (Matthieu 2, 12) Notre Église va-t-elle se décider à sortir de sa maison bien chauffée et de plus en plus fortifiée contre les agressions extérieures, pour se risquer à la recherche de ces autres routes sur lesquelles cheminent les hommes et les femmes de ce temps ?

¹ Décret sur l'activité missionnaire de l'Église, *Ad Gentes*, n° 6, par. 6.

² Georges BALANDIER, *Histoire d'autres*, Paris,

Stock, 1977, p. 50.

³ Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi*, n° 20.

René Jaouen

Oblat de Marie-Immaculée, missionnaire au Cameroun et professeur à l'Institut des Sciences de la Mission, Université Saint-Paul, Ottawa

André Tiphane

Prêtre, actuellement étudiant à la maîtrise à l'Institut des Sciences de la Mission

Revue : Présence (mars / avril 1993)

En référence au document de l'AECO, *Risquer l'avenir - bilan d'enquête et prospectives*, Montréal, Fides, 1992.



SECTION : 2

Dossiers

Tempête médiatique

Non, Dieu n'est pas dans la tempête... médiatique. Non, l'Église, ce n'est pas la hiérarchie. Non, la nomination de Mgr Léonard n'est pas conforme au droit des chrétiens, qui sont prophètes, rois et prêtres. Non, Mgr Léonard n'est pas un évêque rassembleur. Si un évêque traditionaliste déracine son Église, qui est (en partie) progressiste, pour la reconstruire à droite, il déchire le Corps du Christ. L'évêque est facteur de communion...

Oui, je crois à une Église fraternelle et démocratique. Oui, je crois à une Église chaleureusement humaine. Oui, je continuerai à construire une Église égalitaire femmes-hommes. Oui, il n'y a pas de pensée unique dans l'Église, ni traditionaliste, ni progressiste. Une Église, où progressistes et traditionalistes n'essaient pas de se respecter et de se comprendre, n'est pas mon Église. (Je viens d'entendre, par un rescapé d'Auschwitz : « Les SS étaient des bourreaux, parce qu'ils étaient incapables de comprendre quelqu'un. ») Oui, l'Église est appelée par le Christ « à cette réforme permanente, dont elle a continuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre » (Vatican II, UR, 6). Oui, il nous faut, ensemble, réécrire entièrement le dogme, tirer de l'Évangile du neuf et du vieux. Oui, le Christ n'est pas venu fonder une « religion », mais nous annoncer : « le Royaume de Dieu est parmi vous ».

Hélas, au-delà de la personne de Mgr Léonard, sa nomination confirme un fonctionnement de l'institution Église, qui est hiérarchique et, donc, nécessairement autoritaire : quel dialogue y a-t-il entre un curé et un laïc ? En cas de conflit, ce dernier n'a qu'une solution : partir sur la pointe des pieds. Dans une hiérarchie, il n'y a pas de partenaires, nous ne sommes pas sur un pied d'égalité ; il n'y a que des supérieurs et des inférieurs. Se prétendant détentrice de La Vérité, l'institution-Église devient nécessairement dogmatique : par conséquent elle fait confiance à sa stratégie pour défendre Sa vérité ; et elle évacue l'Esprit.

Les dogmatiques ne sont pas fidèles à tout Vatican II : « Autre chose est le dé-

pôt même ou les vérités de la foi, autre chose la façon selon laquelle ces vérités sont exprimées, à condition toutefois d'en sauvegarder le sens et la signification » (Gaudium et spes, 62 § 2) cité par Mgr A. Rouet, (j'aimerais vous dire, Bayard, p. 78 sv.) Mgr Rouet continue : « Le credo n'est pas un résumé de la foi, il en est un symbole... Les dogmes fixent une barrière, au-delà de laquelle on sort de la foi, tout en laissant beaucoup d'espace de liberté d'expression. Il ne faut pas geler la parole... » Et il met en garde contre « un matérialisme des mots, ce matérialisme des expressions, qui pousse à croire, qu'on est dans le vrai, parce qu'on a la bonne formule ».

Or, la foi des chrétiens, toute vraie foi d'ailleurs, est faite de confiance en quelqu'un. Les mots et les formules seront toujours maladroits, inadéquats pour exprimer mon adhésion à Jésus de Nazareth. Et toute relation humaine est faite de tâtonnements, de doutes, de questionnements, d'hypothèses, aussitôt remises en question. Qui ne parviendront jamais à circonscrire l'autre dans une formule toute faite, définitive. Pourquoi en irait-il autrement de Celui qui se définit comme « Je suis qui je suis » ? La rencontre de l'autre suppose une capacité d'accueil que les a priori rendent impossible. Et Lacan prévient les dogmatiques : on n'aime jamais l'autre, on aime l'image qu'on se fait de l'autre !?

Question : La nomination de Mgr Léonard va-t-elle renforcer l'institution, ou précipiter son déclin, et stimuler les expériences innovantes ? (C'est le manque de réforme - et donc de dynamisme et de vie - qui fait que l'on se réjouit d'un déclin.)

Non, Dieu n'est pas dans la tempête d'un non-événement. Oui, Dieu est dans la brise rafraîchissante d'une humble recherche théologique, libérée et compétente ; **il** est dans le zéphyr des partages de vie et d'Évangile par des communautés à taille humaine, **il** est dans l'enrichissante communion entre ces communautés. Face aux dysfonctionnements de l'institution-Église, **il** est urgent d'être plus que jamais ouverts à la vie, à l'écoute de la Parole et de chercher sans cesse, avec audace et espérance, le vrai visage du Père.

Jo Bock
(Communautés de base)



La nomination de Mgr Léonard : Quand trop, c'est trop

La nomination de l'évêque Léonard comme archevêque primat de Belgique peut conduire à s'interroger sur les raisons qui amènent quelqu'un à donner ou à refuser sa solidarité à l'égard d'une institution.

La vie est toujours faite de compromis, et il est impossible de donner des arguments purement rationnels qui diraient jusqu'où tolérer les ambiguïtés de l'existence. Il n'est pas facile - voire impossible - aussi de définir clairement les limites séparant ce que l'on va transgresser de ce que l'on ne transgressera pas. Les choix qui structurent nos vies ne sont pas toujours rationalisables.

L'écrivaine Françoise Mallet-Joris aborda cette question dans un de ses livres, par le biais d'un cas extrême. Elle y raconte l'histoire d'un officier SS qui, après avoir participé à l'exécution de nombreux juifs, se rebella parce qu'il s'agissait de tuer un enfant. Pourquoi est-ce à ce moment-là qu'il se révolta ? Il aurait pu le faire plus tôt... ou plus tard. Mais c'est là qu'il a dit : « c'est trop ». Il en va de même pour un bon nombre de décisions éthiques ou existentielles ; elles impliquent que l'on trace une ligne marquant la fin des compromis et déterminant ce qui, pour nous, sera bien ou mal.

Ce qu'éprouvent certains catholiques face à la nomination de Mgr Léonard n'est évidemment pas comparable à ce que cet officier SS a vécu. Cependant, ce cas peut être instructif pour réfléchir à des situations dans lesquelles on arrive à la conclusion que la coupe est trop pleine.

La nomination de Mgr Léonard rappelle que, depuis quelques temps, l'église catholique (surtout le Vatican) a repris l'habitude de prendre des positions relativement fermées.

Cela, selon beaucoup de chrétiens, ne reflète pas le message de Jésus, tel qu'il leur paraît s'exprimer dans les Évangiles. Cette nomination n'est pas un fait isolé ; elle fait partie d'une série de prises de décision dans divers pays, c'est l'ensemble qui fait déborder la coupe. De plus, ni Monsieur Léonard, ni Monsieur Ratzinger, ni la curie romaine n'ont montré une grande capacité pour remplir une des missions primordiales d'un évêque : promouvoir l'unité et la communion dans

l'église. La nomination par le Vatican de l'archevêque de Malines-Bruxelles ne semble guère porter le souci de l'unité.

C'est ainsi que des chrétiens sont amenés à faire un compte plus rigoureux pour voir s'ils ont raison ou s'ils ont tort de considérer l'église comme porteuse de lumière pour la société. Je crois qu'on n'arrivera jamais à faire des comptes exacts, mais l'ardoise de l'église catholique commence à être assez lourde. Si lourde que beaucoup refusent de la porter : ils considèrent que cette ardoise obscurcit le rayonnement des Évangiles et blesse l'espérance.

Pour moi, personnellement, je refuse de me rendre solidaire de cette attitude de l'église catholique. Certains diront qu'il aurait fallu refuser cette solidarité plus tôt ; d'autres estimeront que c'est une erreur de se désolidariser ainsi. Mais c'est de cela dont je prends la responsabilité.

Gérard Fourez

(Communautés de base)

Prêtre jésuite, Docteur en physique, Master en sciences religieuses, Master en théologie, Licencié en philosophie, Professeur émérite aux Facultés universitaires N.D. de la Paix à Namur (18/1/2010)



Concile - Église - Papauté

De Lubac, à propos du Synode extraordinaire réuni pour faire le point vingt ans après le Concile, déclara : « Ce qui compte c'est de reconnaître que, malgré l'efferves-

cence qu'il a provoquée, nous sommes en retard dans Sa compréhension (du Concile), dans la mise en œuvre de son véritable contenu¹. » Vous qui avez été l'un des artisans de ce Concile qui a marqué un tournant dans l'histoire de l'Église et qui avez vécu personnellement sa mise en œuvre au cours de ces vingt années, comment jugez-vous aujourd'hui cette expérience ? Quelle a été la difficulté majeure pour sa compréhension exacte ?

Je suis pleinement d'accord avec le P. de Lubac : il y a encore beaucoup à faire. Une bonne clé pour l'interpréter pourrait être celle qu'a donnée le cardinal Garrone dans son discours au Synode extraordinaire de 1985 : pour tous, évêques, théologiens, experts, déclara justement le vieil archevêque de Toulouse, le Concile fut une expérience de profonde conversion, un nouveau mode de penser, la redécouverte de vérités traditionnelles dans un contexte nouveau, un renouveau spirituel uni à un nouvel effort intellectuel pour se dépouiller de vieux préjugés².

Cependant, ce n'était pas seulement d'une conversion intellectuelle qu'il s'agissait, mais d'une conversion de toute l'Église : de là l'exigence de structures nouvelles permettant de vivre dans une transparence plus grande la dimension d'Église dans le monde.

De toute façon, il faut un certain temps pour assimiler un bouleversement aussi profond, comme cela fut le cas pour le Concile de Trente.

Mais la mise en œuvre de la nouvelle mentalité avance bien péniblement, me semble-t-il. Êtes-vous d'accord ?

Nous en sommes encore au stade de la « pièce neuve sur un vieux vêtement » et pas seulement à la Curie romaine. Malgré beaucoup de bonne volonté, bon nombre de membres de la Curie et même d'évêques ne se sont pas rendus compte de l'ampleur et de l'étendue des problèmes ; de même certains théologiens se sont limités à quelques formules à leur goût au lieu de fournir un effort quotidien d'approfondissement global.

Je pense que l'Assemblée œcuménique a pris son premier virage avec la redécouverte des Églises locales considérées par Vatican I comme de pures et simples provinces romaines. Mais une telle redécouverte ne devrait-elle pas se traduire également par une participation plus directe de l'Église dans toutes ses composantes, tout au moins quant à la désignation des évêques ?

Mon modèle à ce sujet reste Rosmini qui a abordé ce problème également sous l'aspect biblique et historique. Il n'est certainement pas normal qu'un petit groupe à Rome se sente la responsabilité de nommer les évêques. Que l'on ne vienne pas me répéter que le responsable unique reste le Pape, parce qu'il est matériellement impossible que le pontife actuel, au cours de ces dix années, ait pu juger personnellement des capacités d'environ mille évêques. Un trop grand pouvoir demeure entre les mains de quelques-uns. Et il n'est pas normal que parmi ceux-ci les nonces et les délégués

apostoliques conservent une place importante, avec une voix décisive, dans une atmosphère au moins en partie dominée par le carriérisme, la course aux promotions et aux titres, le conformisme.

Une telle pratique, en effet ne correspond ni à l'esprit de Vatican II ni à l'histoire de l'Église, mais plutôt à la coutume qui s'est instaurée durant la période avignonnaise lorsque le Pape, privé des ressources économiques des États pontificaux, eut recours aux nominations moyennant paiement.

Les Églises locales, donc, devraient participer d'une façon ou d'une autre à la désignation des évêques ?

Certainement. Il suffit de rappeler, par exemple, comment, dans certaines zones de la Suisse, le peuple choisit son curé dont le comportement est encore soumis à un vote populaire trois ou cinq années plus tard, de sorte que les curés se sentent encore plus directement responsables devant le peuple.

Pourquoi la nomination des évêques, alors, ne reviendrait-elle pas aux modèles de la très ancienne tradition ? D'ailleurs l'exigence œcuménique l'impose également : il suffit de rappeler que l'Église d'Orient n'a jamais connu un pouvoir aussi fort concentré entre les mains d'un petit nombre de bureaucrates qui imposent les évêques ; et un tel comportement constitue un sérieux obstacle à la reconnaissance par les orthodoxes du ministère de Pierre, que moi je considère très important. Un ministère qui doit être exercé comme un service authentique dans l'esprit de la tradition apostoli-

que et patristique, mais que les superstructures actuelles, héritées des conditions historiques, ne facilitent certainement pas.

La redécouverte des Églises locales a été l'achèvement de Vatican II en ce qui concerne la responsabilité du collège épiscopal dans le gouvernement de l'Église universelle en union avec l'Évêque de Rome. Cette collégialité n'a eu que deux applications concrètes : à l'intérieur de la notion d'appartenance avec la Conférence épiscopale, et dans l'Église universelle avec le Synode. Deux organismes totalement différents mais sans pouvoir de décision, de sorte que des voix autorisées interviennent pour les redéfinir³. Pourquoi ne pas transformer le Synode en un véritable collège, organe délibératif du gouvernement de l'Église universelle comme, me semble-t-il, Lumen Gentium l'a suggéré ?

Sans aucun doute, sur le plan de la doctrine ecclésiologique votre analyse est parfaitement exacte. La redécouverte de la collégialité reste un des points centraux de Vatican II. Les milieux de la Curie l'ont si bien compris qu'ils ont essayé par tous les moyens d'en limiter les conséquences. Et aujourd'hui sa mise en œuvre constitue un des critères les plus justes pour évaluer la fidélité au Concile. Par conséquent, si à un moment donné on tente une restauration pour, en fait, vider de sa substance ce que l'assemblée œcuménique a acquis de droit, il s'agit là d'un signe que je n'hésite pas à qualifier de plus scandaleux qu'un refus. Car cela revient à refuser ce changement radical de mentalité auquel

le Concile a invité toute l'Église. C'est l'expression d'un centralisme excessif privé de tout fondement biblique et par-dessus tout en contraste avec les modèles mêmes de la doctrine sociale de l'Église, dont, par exemple, la subsidiarité.

La fameuse Nota praevia, d'autre part, loin d'éliminer le concept de collégialité dans le gouvernement de l'Église en union avec le Pape, se limite à mieux en définir les contenus. C'est un fait cependant qu'une telle collégialité n'a pas été réalisée jusqu'à maintenant. Pourquoi par exemple n'a-t-on pas fait du Synode des évêques un organe délibératif ? Comme je lui posais cette question à la veille du dernier conclave, le cardinal Siri me répondit que le Synode ne pourrait jamais devenir délibératif parce que ce n'était pas prévu dans la constitution divine de l'Église⁴. C'est bien cela ?

Lorsque Pierre vit qu'il était nécessaire de choisir un autre apôtre pour remplacer Judas, il consulta toute la communauté et accepta sa décision. Et on continua de faire ainsi au cours des premiers siècles de l'Église qui ne connaissait pas ce centralisme que le cardinal Siri veut attribuer à la nature même de l'Église et qui, au contraire, est dû aux vicissitudes de l'histoire⁵. Le centralisme excessif ne peut convenir au Peuple de Dieu, parce que tout pouvoir porte en lui une tendance à la corruption. Et un pouvoir religieux trop grand dans les mains d'un petit nombre contient en puissance la possibilité de se transformer en véritable tentation institutionnalisée d'imposer son point de vue.

Pour ne pas parler de sa contradiction absolue avec la pneumatologie qui s'est développée pendant le Concile et qui fait des charismes de tous l'âme des ministères et du rôle du Peuple de Dieu.

Il est contraire à l'esprit évangélique d'envisager une Église dans laquelle un petit groupe possède le monopole des compétences et de l'interprétation de l'Esprit, et contemple de haut la masse des baptisés.

Bien sûr le Pape, en fonction de son pouvoir personnel, resterait toujours libre d'accepter ou non les décisions du Collège comme, dans le fond, cela se passe pour le Concile. Mais de cette façon, à votre avis, l'Église ne serait-elle pas plus authentiquement universelle ?

Je suis bien d'accord, même s'il est peu vraisemblable qu'un Pape puisse avoir la certitude de pouvoir mieux connaître un problème donné que les représentants de toutes les Églises du monde.

De toute façon au cours de ces vingt années la collégialité ne s'est concrétisée qu'à travers des structures consultatives, n'est-ce-pas ?

La collégialité s'est exercée surtout par l'expansion de divers organismes : les conférences épiscopales nationales, les organismes à caractère supranational comme le Conseil des Églises européennes ou latino-américaines, et dans divers échanges. Tout cela a eu une influence bénéfique même sur le gouvernement central.

Et puis même les synodes, entrés désormais dans cette structure en tant qu'organe permanent, participent indéniablement au renforcement de l'esprit conciliaire et à la formation d'une opinion publique opposée à des tendances hyper-conservatrices.

Un Synode délibératif dont les résolutions pourraient être adoptées ensuite par le Pape, s'il les juge opportunes, ne serait-il pas souhaitable ?

Après le processus de maturation de ces vingt dernières années et la preuve indéniable que l'épiscopat mondial post-conciliaire a donnée de son sens de l'universalité, je considère qu'une réforme dans le sens que vous venez d'exposer me semble non seulement souhaitable mais naturelle. Ce serait l'aboutissement obligé de cette expérimentation d'une vingtaine d'années.

D'autre part, croyez-vous qu'un homme qui était à la tête d'une Église locale et qui est élu à la tête de l'Église romaine peut effectivement exercer tout seul sa primauté ?

Si le génie de Jean-Paul II est indéniable - il parle beaucoup de langues, il possède une capacité de travail presque miraculeuse -, on ne peut nier que même les papes les plus géniaux sont des hommes et que, en conséquence, même les épaules les plus robustes n'arrivent pas à porter un tel pouvoir.

D'autre part, les gens participent davantage au pouvoir à travers la démocratie et donc prennent davan-

tage conscience de ses dimensions. Par conséquent ils sont bien plus conscients qu'un homme tout seul ne peut pas réussir. Êtes-vous d'accord ?

Il est indispensable de renoncer au centralisme tel qu'il s'est développé au cours des quatre-vingts années passées. D'autre part j'ai l'impression, ou plutôt je crains, que les voyages du Pape actuel, assurément fructueux sous de nombreux aspects, constituent en fait l'occasion, pour certains groupes de la Curie, d'acquérir un pouvoir plus grand que le Pape ne peut pas suffisamment contrôler. Risque de se développer ainsi ce nouveau type de centralisme qui correspond à celui des États nationaux gouvernés par un Roi et sa *camarilla*.

Les laïcs : le Concile a redécouvert leur appartenance à part entière à l'Église-institution. Mais quel pouvoir de parole, de participation aux décisions - au moins sur des sujets déterminés - ont-ils acquis concrètement dans l'Église ?

Je me souviens de la réponse qu'un théologien méthodiste, aussitôt après le Concile, fit à une question sur le poids qu'il accordait aux divers décrets conciliaires : « Ce que l'on a dit à propos des laïcs, dit-il, je me le représente comme un géant endormi qui un jour se réveillera. » Il pensait donc que les laïcs joueraient un rôle dynamique important pour le renouveau de l'Église catholique et pour l'œcuménisme. Jugement que je partage en tous points.

Mais en fait au cours de ces vingt années le rôle des laïcs est resté ce-

lui de consultant de deuxième classe. Dans l'Église institutionnelle, en effet, le laïc continue à ne pas avoir la parole. Qu'en pensez-vous ?

C'est peut-être vrai à Rome, mais il n'en est pas ainsi dans les autres Églises. Pour confirmer ce que j'avance, il suffit de penser par exemple à mon diocèse natal, Rottenburg, où il y a deux ans a eu lieu un Synode dont les vrais responsables ont été les laïcs. Ils ont réussi à instaurer un véritable dialogue d'un type nouveau avec l'évêque et le clergé. D'autre part même en Italie je constate l'admirable maturation d'une association laïque comme l'Action catholique, pour ne pas parler des Conseils pastoraux, diocésains et paroissiaux.

Par exemple dans la structure actuelle de la Curie centrale, la responsabilité de diverses Congrégations romaines comme celles pour les affaires économiques, pour la culture, pour les laïcs, pour les communications sociales, pour les Affaires publiques (ministère des Affaires étrangères), ne pourrait-elle pas être confiée à des laïcs qui en seraient les préfets ?

Pour démontrer l'exactitude de votre thèse et la possibilité de la réaliser, il suffit de se souvenir que, presque à la fin du siècle dernier, un Secrétaire d'État (la seconde charge du Saint-Siège), le cardinal Antonelli, n'était pas prêtre. Pourquoi en effet ne pas donner à des laïcs compétents une responsabilité directe dans certains secteurs du gouvernement central comme ceux que vous avez cités ?

Et dans ce même ordre d'idée pourquoi ne pas réaffirmer qu'on ne peut plus différer la nécessité d'ôter désormais à la femme son étiquette de créature de rang inférieur et lui ouvrir à elle aussi les lieux de décision du gouvernement de l'Église ? Il est temps désormais que des laïcs compétents, hommes et femmes, fassent leur entrée dans la Curie centrale romaine.

La nomination d'un laïc comme préfet de dicastère ne devrait pas soulever d'objection théologique, n'est-ce pas ?

On ne peut certainement déduire aucun empêchement de l'étude des Écritures. Mais l'histoire normalement ne procède pas par bonds. Il faut donc une évolution graduelle.

Cette participation des évêques au gouvernement de l'Église universelle et celle des laïcs à une responsabilité directe dans certains domaines ne pourraient-elles permettre au Magistère (fonction importante mais aussi ambiguë dans son exercice concret) de mieux s'adapter aux réalités culturelles nationales et géographiques qui subsistent malgré les très grandes facilités de communication ?

C'est une question très importante. Personne n'entend affaiblir l'autorité du Magistère. Tout le monde au contraire désire contribuer à la renforcer et à lui donner plus d'efficacité, plus de transparence, plus de crédibilité en même temps qu'une meilleure communicabilité. Il s'agit en effet de décisions qui concernent souvent des problèmes très

graves où sont impliqués aussi bien le futur du genre humain que la vie intime des couples. Il est donc nécessaire de se convaincre que si ces décisions émanent d'une seule école alors que ceux qui ne sont pas d'accord sont laissés dans l'ombre, un tel magistère perd toute son efficacité pour la masse car pour beaucoup il devient un mythe. Mais on ne peut pas vivre avec un mythe qui prétend imposer des choses concrètes. C'est pourquoi il faut démythifier l'autorité du ministère de Pierre, précisément pour en accroître l'autorité.

Dans sa dernière interview, parue dans un livre après sa mort, Rahner soutient que « si l'Église est ou doit réellement devenir une Église de tout le monde d'aujourd'hui non seulement en théorie mais aussi dans la vie concrète et dans la pratique, de toute évidence il devra y avoir aussi des théologies du monde entier spécifiquement distinctes de la théologie européenne (...) qui jusqu'à maintenant a été plus ou moins (...) l'unique théologie de l'Église⁶ ». Ne faudrait-il pas pour cela un véritable gouvernement collégial qui apporte sa contribution au Magistère ?

Que l'on pense, par exemple, à la tâche de la Congrégation pour la doctrine de la foi : comment ce dicastère peut-il exercer un magistère efficace pour l'Église universelle sans la présence des théologies nord et sud-américaines, africaines et asiatiques ? Pour une inculturation authentique, il est indispensable qu'il y ait aussi bien un certain pluralisme théologique que des structures qui garantissent le dialogue et l'enrichissement profond.

L'orchestre ce n'est pas le chef d'orchestre tout seul.

La papauté : Vatican II n'a certainement pas égratigné ou atténué les pouvoirs de l'Évêque de Rome qui restent tels quels. Mais le fait que ce dernier ait senti la nécessité de convoquer un Concile dont l'objet devait être l'Église, comme le dit avec lucidité le cardinal Montini au cours de sa seule intervention dans l'Aula avant son élection, et qu'il ait donné aux Pères la liberté absolue d'écarter tous les documents préparés à Rome, d'en proposer d'autres de sens opposé, de les discuter, de les approuver, documents qu'il promulguerait par la suite, tout cela est un signe évident de sa volonté d'établir un nouveau dialogue, une nouvelle collaboration avec l'épiscopat. Êtes-vous d'accord ?

On n'a pas encore assez pris conscience de ce changement de direction radical qu'a été la mise à l'écart par le Concile de tous les documents conciliaires préparés par les hommes du Saint-Office qui les avaient élaborés avec la certitude de les voir immédiatement approuvés. Un tel tournant signifie la libération véritable de la papauté jusqu'alors enfermée dans une sorte de ghetto, une libération que la vieille garde de la Curie fut bien obligée de subir mais qu'elle s'empressa de faire payer au cardinal Giacomo Lercaro, animateur de la réforme liturgique, la seule qui eut pour base le document de la Commission préparatoire qui fut amplement amendé sans cependant qu'en soit altérée la substance. La destitution de l'archevêque de Bologne reste un acte ignoble mais dont le but était clair. Et tous ceux qui aujourd'hui en ap-

pellent avec insistance au Magistère ont oublié le sens de ce tournant pris par le Concile : l'abandon d'une certaine mentalité que subtilement et habilement on voudrait réintroduire. Ils ont oublié ce qu'il en aurait été de l'Église aujourd'hui si les schémas préparés à Rome par des hommes obstinément conformistes étaient passés. Prenons un seul exemple : le schéma dogmatique *De poena infantium non baptizatorum*. On voulait proclamer à la face du monde que tous les enfants non baptisés sont exclus du salut sauf les juifs circoncis ! Contre une telle tendance il faut lutter avec amour et non-violence mais aussi avec une grande franchise.

En fait il me semble que ce dialogue, hormis un changement de climat, n'a pas débouché sur un Magistère collégial de l'Église. Le Magistère est resté purement romain. Même les documents synodaux sont tous rédigés par le Saint-Siège, excepté celui du Synode extraordinaire de 1985. Qu'en pensez-vous ?

Je ne serais pas aussi radical parce qu'il y a eu un changement, et que ce changement continue. Il est indéniable toutefois qu'il y a aujourd'hui une certaine tendance à revenir en arrière.

La Commission théologique internationale créée par Paul VI pour aider l'action de la Congrégation, au lieu de s'appliquer, comme l'a dit Rahner (qui en fut membre mais démissionna par la suite), « à résoudre réellement les problèmes qui s'accumulaient devant la Congrégation de la doctrine pour la foi », s'est transformée « en un club de théologiens, de théologiens intelligents

qui discutaient intelligemment entre eux⁷. » Cela ne confirme-t-il pas la renaissance d'un certain centralisme ?

La Commission fut instituée sur proposition du cardinal Suenens pour responsabiliser et défendre directement les théologiens auxquels le Saint-Office avait fait endosser la paternité de nombreuses déviations et confusions. Elle devait donc être un organisme international qui devait assurer au gouvernement de l'Église une assistance théologique. On en espérait beaucoup ; mais cette espérance fut bientôt déçue.

Si je m'en réfère particulièrement à la théologie morale, sa représentation dans la Commission est bien peu de chose, d'autant qu'elle est privée d'autorité professionnelle de premier plan. C'est pourquoi son apport, nécessaire à l'Église et à la théologie elle-même, n'a certes pas eu l'efficacité espérée.

Ce faisant je ne prétends pas qu'il s'agit d'une institution inutile, mais son rôle pour renforcer le Magistère du Pape pourrait être bien plus important.

Ainsi, si la beauté et la profondeur de quelques encycliques de Jean-Paul II paraissent indiscutables, comme *Redemptor hominis*, *Dives in misericordia* ou *Sollicitudo rei socialis*, qui par leurs problématiques clairement polyphoniques, reflètent bien l'identité du Pape, il en va tout autrement pour certains documents qui touchent directement les mœurs, la morale et la vie privée du monde entier. Dans ce cas le génie d'un Pape ne suffit pas, même s'il est assisté par un groupe, mais un groupe qui ne représente qu'une

seule culture, une seule école, une seule tradition.

Le ministère itinérant a été institutionnalisé par le Pape slave comme une forme de son ministère. Au-delà de l'importante présence, dans les différentes nations, de l'Église-institution universelle, ce ministère de l'Évêque de Rome est réduit plus à la parole qu'à l'écoute. En effet le Pape prononce chaque fois des dizaines et des dizaines de discours, presque toujours précipités en raison des nombreux impératifs du programme. La seule exception a été celle des évêques nord-américains qui au cours du dernier voyage du Pape en septembre 1987 - contrairement à ce qui s'était passé au cours du premier en septembre 1980 - ont voulu et obtenu que soit introduite dans le programme une plage de dialogue avec le Pape, qui a duré plus de quatre heures. Ils ont prononcé quatre discours, qui n'étaient pas du tout de circonstance, et auxquels le Pape a répondu chaque fois : les thèmes abordés furent précisément ceux des rapports concrets et constructifs entre l'Église locale et Rome. Est-ce que le Pape ne devrait pas être davantage à l'écoute de l'Église ?

Je pense que oui et je suis convaincu que ça se fera. Parce que j'ai de l'affection pour ce Pape, je voudrais lui conseiller d'économiser davantage son énergie. Indéniablement ses voyages sont utiles, mais ne pourraient-ils pas être moins stressants ? Et ne seraient-ils pas plus efficaces si le Pape consacrait plus de temps, pendant ses visites, à la

rencontre et à l'écoute, au lieu de lire tous ces discours préparés à Rome ?

Ne serait-il pas également souhaitable que les nominations des responsables de la Curie tiennent compte de tous les courants de pensée, y compris ceux qui parfois sont ouvertement en désaccord ? Et qu'une des conditions de ces nominations soit une expérience pastorale d'au moins dix ans en tant que responsable d'Église ? Cette nomination se ferait pour une période de cinq ans renouvelable une seule fois. A la fin de ce mandat, retour dans un diocèse si l'âge le permet.

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Une circulation sanguine toujours améliorée est nécessaire au maintien et au développement de la vie. La stagnation du sang signifierait la mort du cerveau. Un renouvellement continu des forces au Vatican est une condition indispensable pour la vie de l'Église.

Sont néfastes pour la pastorale elle-même aussi bien le commandement à vie que le refus de toute opposition, normale dans n'importe quel organisme et indispensable à une croissance authentique.

Si une entreprise n'acceptait que des collaborateurs capables d'appliquer les vieilles formules sans en inventer d'autres, la faillite serait certaine dans un délai maximum de dix ans.

Si la grâce du doute fait défaut lors de l'étude de problèmes qui ne sont pas évidents, on ne parvient qu'à une certi-

tude mythique, étrangère à la complexité de la vie, qui en détruit l'évolution...

¹ Cf. « *Viaggio nel Concilio e dintorni* » : interview de H. de Lubas dans *30 giorni*, 1985, no 7, p. 8

² Cf. *Adista*-dossier 23-31/12/1985, no 15, p. 79

³ Cf. J. Ratzinger, *Rapporto sulla Chiesa*, éd. Paoline, 1985 ; *Ecumenismo, Chiesa, Politica*, id., 1987.

⁴ Cf. G. Licheri, « *Io Papa ? Siri alla Gazzetta* », dans *La Gazzetta del Popolo*, 14 octobre 1978, p. 1. Cf. G. Licheri, *Quel conclave... e poi Wojtylajet*, 1979, *Queriniana*, p. 103

⁵ Également significatives à ce sujet, la lettre du cardinal G. Siri du 4 mars 1967 au P. B. Häring et la réponse de celui-ci du 8 avril 1967.

⁶ Cf. *Fativa di credere*, éd. Paoline, 1986, p. 101.

⁷ *Ibid.*, p. 94.

Bernard Häring

Référence : *Quelle morale pour l'Église ?*
Chapitre VII
Les Éditions du Cerf, 1989, 221 pages.



SECTION : 3

Spiritualité

La religion perverse

Utiliser la religion pour manipuler autrui, prendre le pouvoir sur lui et le détruire psychiquement et spirituellement, c'est une pratique de tous les temps, dénoncée d'un bout à l'autre de la Bible. On prend « Dieu » en otage, on le mo-

dèle à sa guise, on le pervertit (étymologiquement, on le tourne en son contraire) ... pour mieux dominer les autres. En somme, on donne ainsi à sa propre perversion le poids du sacré, une justification divine : « C'est pour ton bien spirituel ! »

À y regarder de plus près, Jésus n'a cessé de débusquer cette « religion perverse » qui s'immisce dans toute vie spirituelle aussi sincère soit-elle. L'hypocrisie en est toujours le moteur : « Faites ce que je dis et pas ce que je fais ! » Ou encore : « Croyez ce que je dis et pas ce que je crois ! » Dans le récit de la femme adultère comme en de nombreuses autres occasions où, en dessous des comportements religieusement corrects, il entend les non-dits destructeurs, Jésus en appelle toujours à l'unification de soi, à la non-contradiction entre ses propres pensées, paroles et actes. N'est-ce pas là que s'enracine le rapport à la vérité, si déterminant dans la Bible ?

Il s'agit avant tout de lucidité sur soi-même, de prendre conscience des manipulations spirituelles dont on est l'objet ou dont on est l'instigateur, l'instigatrice : il s'agit aussi de prendre conscience des distorsions que l'on impose aux textes bibliques en leur faisant dire exactement le contraire de ce qu'ils disent. Là, l'héritage est lourd quand on pense aux nombreux siècles où la majorité de la population n'avait pas accès aux textes bibliques dans sa propre langue, encore moins à l'hébreu et au grec.

Une parole-phare de l'Évangile peut aider à sortir de la religion perverse : « Voici, moi je vous envoie comme des brebis au milieu de loups. Devenez donc sensés / intelligents / avisés comme des

serpents et entiers / intacts / non-mélangés / intègres comme des colombes ! » (Mt 10, 16). Autrement dit, sortir d'une religion perverse, donc mortifère, « cheminer » vers la « vie » et sa fécondité, suppose un travail de « vérité » qui bannit la complaisance et mobilise l'intelligence, le bon sens, la lucidité sur soi-même et sur les autres¹. Donc, cela suppose aussi un travail d'unification dont l'enjeu est de devenir « non mélangé », c'est-à-dire non divisé au-dedans de soi : en devenant « entier », on perçoit de mieux en mieux les divisions intérieures qui sont à l'origine des perversions ; et en utilisant son bon sens et son intelligence, on prend conscience des parties de soi et d'autrui auxquelles on était aveugle... et on (re)trouve son identité « intacte ».

Cela dit, en abordant le thème des formes pathologiques de la vie spirituelle, nous ne pouvons pas passer sous silence l'intrication parfois très archaïque du « spi » et du « psy ». La psychanalyste Claude Halmos nous rend attentifs à une per-version de la joie de vivre qui peut commencer très tôt : « L'éducation qui, quels que soient les prétextes religieux ou autres qu'elle invoque pour le faire, condamne l'enfant à la souffrance en ne lui proposant pour tout idéal que la répression pure et simple de ce qu'elle nomme ses « instincts » peut donc être, à juste titre, qualifiée de « perverse². »

C'est jusque dans ce que les sciences psychologiques appellent « castration », « interdit », « manque », qu'il nous faudra parfois dénicher l'origine du mécanisme pervers. On sait désormais que nul ne grandit ni n'accède à une spiritualité saine et féconde sans passer, dès la naissance, par une série de « castrations »

que la psychanalyste Françoise Dolto définissait ainsi : « C'est l'interdit radical opposé à la satisfaction recherchée et auparavant connue³ » : c'est, par exemple, quand la mère dit : « tu es trop grand-e pour téter maintenant » ; alors l'enfant va trouver d'autres voies pour accéder au plaisir. Il accepte l'interdit parce qu'il a besoin de limites et qu'il aime le parent, a confiance en lui et veut lui ressembler. Chaque « castration » est un deuil et nécessite de l'aide : en échange de l'acceptation, le parent propose à l'enfant de nouveaux plaisirs. Or, et c'est là que s'esquisse déjà toute une pathologisation religieuse de la souffrance, « toute castration qui induit chez l'enfant le désir de se satisfaire dans la souffrance au lieu de se satisfaire dans le plaisir est une perversion⁴ ».

Cette livraison de *La Chair et le Souffle* a pour origine une recherche effectuée à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lyon ces dernières années par un groupe constitué de psychothérapeutes, d'un psychiatre, d'une psychanalyste et de théologiens désireux d'analyser l'état actuel des intrications entre vie spirituelle et processus psychopathologiques. Plutôt qu'aux grands délires mystiques, ils se sont intéressés à des phénomènes beaucoup plus fréquents dans des existences personnelles et professionnelles ordinaires. Peu à peu, le terme d'emboîtement leur est apparu comme le plus adapté pour décrire ces situations où la rencontre d'une structure psychologique vulnérable avec certains propos ou pratiques spirituelles entraîne des souffrances psychiques importantes, alors que les mêmes propos ou pratiques peuvent rester sans aucun effet chez d'autres croyants.

Pour prendre un exemple particulièrement facile d'accès, la lecture de méditations sur la Passion du Christ par quelqu'un que son histoire personnelle prédispose à un rapport trouble à la souffrance pourra entraîner des souffrances psychiques et même physiques importantes. L'emboîtement entre le propos sur la vertu de chasteté et une psychologie très immature dans le registre de la sexualité pourra susciter des blocages allant jusqu'au déni de la condition sexuée. Ce ne sont donc pas les discours excessifs ou les pratiques exotiques qui les ont intéressés, mais bien au contraire la manière dont la vie spirituelle chrétienne peut renforcer des processus névrotiques dont elle est pourtant censée libérer.

Cest bien la situation la plus contemporaine qui leur a semblé importante à analyser : en effet, ces questions de lien entre vie spirituelle et psychopathologie ont été largement explorées il y a quarante ou cinquante ans par des pionniers comme Louis Beirnaert ou A. Plé. Mais on est trop souvent convaincu qu'ils ont travaillé à une époque révolue et que le concile Vatican II et l'évolution de la société sont venus libérer les chrétiens de leur culpabilité ou de leur goût pour la souffrance. Or l'expérience pastorale comme l'écoute thérapeutique montrent que si les lieux de souffrance psychique ont pu se déplacer, l'interaction entre le psychique et le religieux se poursuit. La libération ardemment proclamée est encore en chemin !

Les membres de ce « laboratoire de recherche » ont tenté de cerner les contours des emboîtements qu'on rencontre aujourd'hui : les thèmes de la souffrance, de la sexualité et de l'obéis-

sance ont particulièrement retenu leur attention; en outre, l'étude critique de quelques textes publiés récemment et faisant l'objet d'une large diffusion dans certains milieux chrétiens leur ont permis de repérer quelques-uns de ces processus d'emboîtement et d'évoquer leur signification. Présentant quelques « stratégies » inconscientes et mortifères parfois mises en place pour échapper au Manque propre à la condition humaine, Macha Chmakoff nous montre comment la foi elle-même en arrive à être utilisée contre ce Manque. Jean-Marie Gueullette relève la facilité avec laquelle on risque de « gober » certains commentaires spirituels qui déforment subtilement les textes bibliques et mettent en péril une relation libre et féconde avec Dieu. Gilles Rosset nous rend attentifs aux confusions souvent désastreuses entre les domaines « psy » et « spi » quand une thérapie dite chrétienne devient le lieu d'aveuglements, de récupérations et/ou de prises de pouvoir. Françoise Blaise Kopp évoque une question encore relativement taboue dans les milieux chrétiens : le rapport à l'argent. Le Don de la grâce implique-t-il qu'on ne respecte pas le travail d'autrui en Église, par une juste rémunération ?

Trois autres articles complètent ce dossier : sur la base d'un exemple concret, Claire et Maurice Hurni montrent comment se met en place une perversion relationnelle inextricablement liée à la vie spirituelle. Maurice Bellet, lui, appelle la culpabilisation « la perversion majeure » de ce qui était au départ la bonne nouvelle de l'Accueil sans condition. Dans cette transcription d'une conférence donnée en 2008 à l'Université de Neuchâtel dans le cadre d'un cours de formation continue, on reconnaîtra quel-

ques accents d'un de ses livres majeurs, *Le Dieu pervers*⁵. De leur côté, Pierre-Yves Brandt, Isabelle Rieben et Vivianne Richoz, en psychologues de la religion, font une approche de la spiritualité des personnes souffrant de schizophrénie d'une part, et des personnes victimes d'abus spirituels d'autre part.

Leurs conclusions nous encouragent à relativiser les notions de « normal » et de « pathologique » dans le domaine de la spiritualité.

Enfin, Véronique Margron - dans la rubrique « Zone libre » parle, comme en écho à Macha Chmakoff, de la nécessaire acceptation du Manque. Qui dit Manque dit solitude : un sentier apparaît peu à peu, de la solitude-isolement à la découverte du « caractère relationnel de la solitude ». Ainsi (re)fait-on connaissance avec ce Dieu Un qui se tient seul, à distance de toute confusion et perversion, en quête de vis-à-vis uniques et unifiés.

¹ Le substantif qui correspond à l'adjectif *phronimos* (« sensé, intelligent ») signifie en particulier « d'état de l'âme ayant conscience d'elle-même ».

² Claude Halmos, *Pourquoi l'amour ne suffit pas. Aider l'enfant à se construire*, Paris, NIL Éd., 2006, p. 213.

³ Françoise Dolto, *L'image inconsciente du corps*, Paris, Seuil, 1984, p. 71.

⁴ *Ibid.*, p. 81. C'est moi qui souligne.

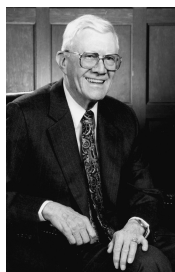
⁵ *Le Dieu pervers*, Paris, DDB, 1998.

Lytta Basset

La Chair et le Souffle
Revue internationale de théologie et de spiritualité
Cinquième année - 2010, n° 1



Corpus Christi



Corpus Christi 2009

Rochester, New York, 14 juin 2009. Homélie de clôture de la 11^e Assemblée Générale de la Société Thomas Merton Internationale par William H. Shannon.

William H. Shannon, président fondateur de la Société Thomas Merton Internationale, est un prêtre du diocèse de Rochester. Il a coordonné l'édition des cinq volumes des *Lettres de Thomas Merton* dont *Thomas Merton's Dark Path*, *Silent Lamp: The Thomas Merton Story*, and *Something of a Rebel*. Récemment il a co-édité: *Merton's Cold War Letters* et *Thomas Merton: A Life in Letters*.

Aujourd'hui c'est la fête du Corps du Christ, *Corpus Christi* en latin - un temps la « Fête-Dieu » (ndt) -. C'est probablement une fête qui n'aurait pas dû exister. Elle a été créée à une époque où la pensée sur l'Eucharistie volait bas. L'Eucharistie n'était plus ce qu'elle avait été au commencement, nommément, une communauté de personnes conscientes de faire corps avec Jésus et voulant célébrer cette Union avec joie et espérance. L'Eucharistie au début a été quelque chose que les gens vivaient ensemble avec un prêtre présidant l'assemblée.

Au Moyen Âge, un bon nombre de facteurs ont transformé cette célébration de l'Eucharistie en quelque chose de très différent. La messe devint une chose qu'un prêtre faisait avec des laïcs présents comme spectateurs silencieux. C'était presque comme si l'intention de la messe était de produire des hosties que les gens pourraient recevoir dans la communion ou observer dans le tabernacle ou l'ostensoir. Avec le temps les gens ont reçu de moins en moins la commu-

nion. En conséquence, l'acte de regarder l'hostie devint de plus en plus important. La bénédiction et d'autres façons de permettre aux gens de regarder l'hostie qu'ils recevaient de moins en moins ont pris une nouvelle importance. Les processions du *Corpus Christi* - de la « Fête-Dieu » (ndt) - devinrent des hauts moments de la liturgie.

Cette façon de comprendre l'Eucharistie a prévalu pendant des siècles. Le Concile Vatican II a enfin apporté une réforme très attendue de la célébration eucharistique. Ce serait trop fort de dire que le Concile a enlevé l'Eucharistie des mains des prêtres pour la redonner au peuple. Ce ne serait pas exagéré de dire qu'il a retourné l'Eucharistie à ce qu'elle a été à l'origine : une assemblée du peuple de Dieu convoqué ensemble pour louer Dieu, écouter la Parole de Dieu et « partager le pain » avec la ferme croyance que le Seigneur Jésus était présent parmi elles et eux.

Nous avons besoin de nous rappeler que lorsque nous célébrons l'Eucharistie, le Corps du Christ n'est pas seulement sur l'autel. Le Corps du Christ est aussi à l'autel et autour de l'autel. Nous sommes le *Corpus Christi*. Nous sommes le Corps du Christ. En fait, pourquoi ne pas vous tourner à votre gauche et à votre droite et réaliser que vous voyez le Corps du Christ. Vous pourriez même dire à cette personne toute proche : « Vous êtes le Corps du Christ. »

Dans la célébration eucharistique, l'Esprit Saint vient pour transformer le pain et le vin en Corps et Sang du Christ. Mais l'Esprit vient aussi pour faire quelque chose de beaucoup plus important que

de transformer le pain et le vin. En effet, l'Esprit vient pour nous transformer en Corps du Christ.

Et c'est plus facile pour l'Esprit de faire la première que la seconde. Le pain et le vin sont inertes. Il n'y a rien en eux pour s'opposer à leur transformation en la personne du Christ. Mais en nous, l'aliénation du péché, l'égoïsme, peuvent résister obstinément à cette transformation. Seul le pouvoir de l'amour de Dieu peut nous transformer. Et nous devons réaliser que « l'amour de Dieu peut seulement relâcher son pouvoir quand il lui est permis de nous changer de l'intérieur. » (Benoit XVI).

En définitive, comme peuple de foi, nous savons que le secret de notre bonheur et de notre plénitude est l'abandon du combat futile pour préserver nos « petits moi », nos faux moi. Pour nous, la route vers la plénitude et le bonheur passe par notre devenir comme le pain et le vin : totalement disponibles à l'Esprit de Dieu.

Comme le pain se départit de sa simple qualité de pain pour devenir le corps du Christ, nous devons abandonner nos « petits moi » afin qu'à travers Christ et Son Esprit nous puissions devenir nos « vrais moi » en plénitude. Graduellement, de conversion en abandon, nous devenons le « Corps du Christ ». Et ce, non seulement à l'Eucharistie mais dans la totalité de nos vies. Alors nous pouvons dire avec saint Paul : « Je vis, non pas moi (i.e. mon *petit moi*), mais Christ (i.e. mon *vrai moi*) vit en moi. »

Nous sommes maintenant à 44 ans du Concile. Est-ce que l'Eucharistie stimule

encore ce sens exaltant de joie et d'excitation qui a suivi le Concile ou est-ce quelque chose que nous avons besoin de rallumer ? Peut-être avons-nous besoin de retrouver cet enthousiasme que la résurrection a inspiré aux premiers disciples de Jésus : un enthousiasme qui a captivé l'imagination du monde romain et qui a donné aux gens un sens de la signification et du but et une perspective excitante dans la vie. De nouveau, nous pourrions être des gens qui croient vraiment dans le pouvoir de transformation de la résurrection.

Nietzsche a dit un jour : « Si les chrétiens veulent que les autres croient en leur rédempteur, ils devraient plus ressembler à des rachetés. » Rowan Williams, l'archevêque anglican de Canterbury, a dit dans ses premiers mots comme archevêque : « J'espère ardemment que la chrétienté de ce pays sera encore capable de captiver l'imagination de notre culture. » Quel magnifique désir ! Ce qu'il a voulu dire par là, je pense, c'est qu'il a voulu voir la foi chrétienne comme inspirant encore une fois aux chrétiens d'aujourd'hui le sens de joie et d'excitation qui a tant ému les premiers disciples de Jésus alors qu'ils expérimentaient Celui Qui S'est Relevé au milieu d'elles et eux.

Un sondage récent aux États-Unis demandait aux gens si leur religion avait influencé leur attitude face à la guerre en Irak. Presque tout le monde de dire que ça n'avait pas eu d'influence du tout. C'est épouvantable de penser que sur une question aussi vitale que celle d'aller en guerre, si peu de personnes se sont tournées vers leur foi pour prendre du recul, pour mieux la regarder et l'évaluer. Comme si la religion en Amérique

avait été privatisée. Les gens la gardent sous le manteau. Ils n'en parlent pas en public.

Comme si les gens avaient mal vieilli dans leur foi chrétienne. Leur pratique devenant facilement une routine sans vie. Nous prions. Nous allons à la messe. Ça ne nous excite plus depuis longtemps. Nous n'avons plus le sentiment : « Wow, c'est l'affaire même de Dieu où je suis engagé. Je veux me lever debout et crier : *Je crois au caractère unique de la famille humaine.* Nous sommes tous un avec Christ. Nous sommes le corps du Christ. » Ceci signifie accepter notre responsabilité de faire tout ce que nous pouvons, de concert avec les autres, pour que la justice et la paix prévalent dans notre pays et dans notre monde.

Portrait merveilleusement idyllique d'une communauté de disciples de Jésus qui témoignent par leur amour de la présence au milieu d'eux et au milieu du monde du Seigneur transformé et transformant.

Mais il est malheureux de dire que lorsque nous regardons la réalité de la vie dans l'Église et dans le monde d'aujourd'hui, nous reconnaissons difficilement ce portrait idyllique. Nous voyons la désunion et les querelles dans les familles, dans la politique, dans les paroisses, dans les Églises locales et dans l'Église universelle.

Il y a quarante ans, nous avons expérimenté une transformation à l'image de celle de la Pentecôte dans l'Église. Ce fut le Concile Vatican II. Il nous a amenés à réaliser le fait excitant que lorsque nous parlons de l'Église, nous ne parlons

pas en premier lieu de la hiérarchie du Vatican. En premier lieu nous parlons de nous-mêmes. L'Église est peuple. Nous sommes tous appelés, de diverses façons et en diverses circonstances, à proclamer l'Évangile. L'Esprit Saint nous dynamise toutes et tous. C'est pourquoi le Pape Jean XXIII a appelé le Concile « une seconde Pentecôte ».

À la Pentecôte, l'Esprit Saint est descendu non seulement sur les douze apôtres mais sur toutes les 120 personnes qui formaient la jeune communauté des disciples de Jésus. 120, c'était l'Église toute entière en ce temps-là. Ce fait devrait illustrer clairement que l'Esprit Saint parle non seulement aux dirigeants de l'Église mais aussi à toutes les croyantes et tous les croyants. Nous avons besoin d'envisager le futur de l'Église avec espoir. Malgré tout, nous ne pouvons ignorer le fait que lors des deux dernières décennies, trop d'enjeux ont été retirés de la table, par exemple des sujets comme le célibat et l'ordination des femmes à une prêtrise qui diminue drastiquement en nombre... Il y a certes plusieurs enjeux qui ne tolèrent pas de réponses faciles. « Mais sans une discussion ouverte, la vie de l'Église deviendra de plus en plus dysfonctionnelle. » Un dialogue honnête est un élément nécessaire si l'Église veut remplir sa mission. La voix des laïcs - le Corps du Christ - en vérité les voix de tous les gens de bonne volonté - doivent être entendues.

Le temps passe. Il se fait tard.
(trad. fg. Mars 2010)

William H. Shannon



SECTION : 4

Vie du réseau

Bilan d'un pontificat

Ce texte fut rédigé lorsque le cardinal Carlo Maria Montini, archevêque de Milan, décida de remettre sa démission au pape Jean Paul II à l'âge requis de 75 ans, estimant que son état de santé l'empêchait d'assumer des responsabilités ultérieures. C'était un successeur potentiel de l'ouverture qui s'effaçait. Il était donc utile de se pencher sur ce que fut jusqu'à cette date le bilan du pontificat actuel. En ces jours du 25^e anniversaire de l'élection de Jean-Paul II, ce bilan est encore plus opportun...

La vision d'un homme âgé, fatigué, malade et qui malgré tout continue à assumer une tâche écrasante éveille un sentiment de respect, de sympathie ou de pitié. L'attachement de foules immenses et populaires dans un si grand nombre de pays du monde ne cesse d'être impressionnant. Une personnalité alliant de larges connaissances, la maîtrise de nombreuses langues, un comportement sportif, un réel courage physique, une spiritualité profonde, une grande force de conviction et la fidélité dans l'amitié, suscitent l'admiration. Cependant un bilan exige d'autres perspectives, un autre type d'analyse. Retracer quelques unes des lignes de fond du pontificat de Jean Paul II n'est pas une entreprise simple, vu le nombre d'années passées au gou-

vernement de l'Église catholique (près d'un quart de siècle), non loin de cent voyages internationaux, une douzaine d'encycliques, d'innombrables discours, tant de personnages rencontrés, des béatifications et des canonisations par centaines¹. Et tout cela à une époque de l'histoire qui a vu le Consensus de Washington orienter l'économie mondiale vers le néolibéralisme, avec ses catastrophes sociales, le mur de Berlin s'écrouler, la pensée unique s'imposer et les mouvements de protestation fleurir à l'échelle mondiale, sans parler des guerres renforçant l'emprise du système mondial dominant et l'attaque terroriste contre les États-Unis.

1. LE PROJET DE JEAN PAUL II

La mission que se donna Jean Paul II en accédant à la tête de l'Église catholique était double : restaurer une Église ébranlée par le Concile Vatican II et renforcer la présence de cette dernière dans la société pour qu'elle puisse réaliser sa tâche d'évangélisation. C'est ce que nous décrirons brièvement.

1) RESTAURER L'ÉGLISE APRÈS LE CONCILE VATICAN II

Le cardinal Wojtyła fut un membre actif du Concile Vatican II². Partisan d'une modernisation de l'image de l'Église catholique, il appuya bien des réformes adoptées par l'assemblée des évêques. À partir de sa Pologne natale, il fut néanmoins un observateur inquiet des conséquences du Concile sur une Église qui se réformait en profondeur avec tous les traumatismes et les conflits internes qu'une telle mutation entraînait. Proche de l'Opus Dei qui l'avait abrité pendant plusieurs de ses voyages à l'étranger, il

ne pouvait que jeter un oeil réprobateur non seulement sur certains excès liturgiques (introduction de textes ou de musiques profanes entre autres), mais aussi sur de nombreuses applications concrètes des décisions conciliaires. Il était renforcé dans ses convictions par son appartenance au catholicisme polonais, solide mais souvent simpliste dans son contenu, vigoureux dans sa spiritualité principalement marquée par le culte rendu à la vierge Marie, rigide dans sa morale, culturellement hégémonique dans sa société, ciment de la nation et âme de la résistance au communisme. Tout allait conduire l'élu du conclave à une restauration doctrinale³, morale et institutionnelle de l'Église catholique⁴.

RESTAURER LA DOCTRINE ET LA MORALE

Sur le plan doctrinal, les documents abondent. Presque tous les sujets ont été abordés, soit directement par lui-même, soit par le biais des organes du Saint-Siège : la foi, le magistère ou l'autorité doctrinale de la hiérarchie ecclésiastique, la collégialité entre les évêques pour le fonctionnement de l'Église universelle, la liturgie, le sacerdoce, le rôle des femmes dans l'Église, l'œcuménisme ou les relations entre Églises chrétiennes, les religions non chrétiennes, la doctrine sociale... Dans tous les domaines, à côté de précisions intéressantes, ce furent surtout des mises en gardes, des rappels doctrinaux de la tradition et même des condamnations explicites. Plus que l'accompagnement pastoral d'un difficile processus de réformes destinées à rendre l'Église plus à même de transmettre le message de l'évangile dans un monde complexe, ce furent des coups de freins accompagnés de mesures disciplinaires de plus en plus contraignantes.

Qu'il suffise de citer quelques exemples. Les adaptations liturgiques entamées dans plusieurs Églises locales de l'Asie et notamment en Inde, en vue d'une expression culturelle plus adaptée de la foi, furent interrompues. Le document *Dominus Jesus* concernant la fonction salvatrice universelle de Jésus, mit fin aux essais de repenser le rapport avec les grandes religions de l'Orient. Ce texte fut durement interprété par certains responsables religieux ou politiques asiatiques comme étant une justification du prosélytisme dans des sociétés récupérant avec peine leur identité culturelle, notamment par le biais de la religion. Plusieurs théologiens subirent des condamnations, des interdictions d'enseigner ou de publier et l'un d'entre eux, le Père Tissa Balasuriya de Sri Lanka, fut excommunié⁵, à la veille d'un synode des évêques d'Asie qui devait traiter du thème de l'acculturation du christianisme. Les rapports avec les autres confessions chrétiennes et avec les autres religions connurent quelques manifestations impressionnantes, comme les rencontres d'Assise en 1986 et 2002, le jeûne le dernier jour du ramadan en 2001 et d'autres gestes fraternels. Mais l'intransigeance doctrinale et les obstacles à des collaborations plus institutionnelles, notamment avec le Conseil Oecuménique des Églises, posèrent des limites infranchissables à certaines avancées en cours. Les demandes de pardon pour les fautes de membres de l'Église catholique, commis au temps des croisades ou de l'inquisition ou encore pour des comportements racistes ou antisémites, ne remirent jamais en cause les responsabilités historiques de l'institution ecclésiastique elle-même⁶.

La collégialité épiscopale, un des points forts du Concile Vatican II, fut clairement subordonnée par Jean Paul II à l'autorité romaine et les synodes généraux ou continentaux se transformèrent souvent en chambres d'enregistrement de la ligne pontificale ou en lieux de défolement, sans grandes conséquences, de quelques évêques plus clairvoyants. Le document final de chaque assemblée devait être approuvé par le pape avant publication et dans plusieurs cas, il fut même transformé⁷.

La théologie de la libération fit l'objet d'une répression toute particulière. Née en Amérique latine, elle eut aussi ses expressions en Afrique, surtout parmi les théologiens protestants, en Asie, en Inde, aux Philippines et en Corée du Sud. Réflexion sur Dieu, comme toute théologie, elle prenait pour point de départ la situation des pauvres et des opprimés, explicitant ainsi son caractère contextuel, ce que d'autres courants refusent généralement de faire, voilant ainsi la relativité du discours.

L'inspiration évangélique de la théologie de la libération était claire et dans la complexité des situations sociales contemporaines, elle exigeait la médiation d'une analyse sociale pour bien établir son point de départ. C'est d'ailleurs le fait de toute morale sociale, implicitement ou explicitement. Mais cette pensée dépassait largement le champ de l'éthique sociale. Avec les yeux des exploités, elle retrouvait le sens de la personne de Jésus, replacé dans le contexte historique de la Palestine de son temps. Elle développait une spiritualité et des expressions liturgiques rendant compte de la vie des pauvres. Elle jetait un regard sévère sur une Église trop souvent

compromise avec les pouvoirs opprimants. Elle parlait de libération, non seulement dans une posthistoire, mais aussi aujourd'hui, comme expression de l'amour de Dieu pour son peuple. Bref, elle était dangereuse pour l'ordre social, tout comme pour l'ordre ecclésiastique. La réaction romaine fut très dure. Il lui était facile d'accuser ce courant théologique de marxisme parce qu'il utilisait une analyse mettant en valeur l'existence des structures de classes. Une telle perspective, disait le cardinal Ratzinger, responsable de la Congrégation de la Doctrine de la Foi, menait directement à l'athéisme. La répression frappa de nombreux théologiens qui furent interdits d'enseigner et de publier. Les centres éducatifs : séminaires, facultés de théologie, instituts de formation pastorale, reçurent l'ordre de prohiber tout enseignement parlant de théologie de la libération. Cette dernière trouva refuge auprès de centres d'études ou de formation oecuméniques et dans des universités laïques. Jean Paul II lui-même déclara à des journalistes, lors de son second voyage au Nicaragua en 1996, que la théologie de la libération n'avait plus de raison d'être, puisque le marxisme était mort.

Sur le plan de la morale, on connaît l'insistance du pape Jean Paul II sur le respect de la vie, même avant la naissance, son opposition radicale à l'avortement, à la contraception, au divorce, à l'euthanasie, à la peine de mort. Certes la vie est une valeur fondamentale réellement mise en danger aujourd'hui par le positivisme scientifique, les pouvoirs économiques génocidaires, le relativisme d'une certaine pensée postmoderne. Cependant, le refus du discours pontifical de prendre en considération les conditions

sociales et psychologiques concrètes des êtres humains, l'attachement à une philosophie de la nature ne correspondant plus aux connaissances contemporaines, les conséquences dramatiques de certaines positions dogmatiques de l'Église catholique, comme dans le cas du sida en Afrique, ont conduit à une grave perte de crédibilité, aussi bien intellectuelle que pratique. Les positions adoptées se sont avérées finalement destructrices de leur objet lui-même.

La doctrine sociale resta un lieu privilégié de l'attention de Jean Paul II. On ne compte plus les documents sur le sujet. Au nom de l'évangile, c'est très durement qu'il condamna les abus et les excès du capitalisme. Lors de sa visite à Cuba, il dénonça même le néolibéralisme et ses effets pervers. Mais alors que dans l'encyclique *Centesimus Annus*, il condamnait le socialisme dans son essence, car porteur d'athéisme, il stigmatisait le capitalisme sauvage pour ses pratiques, mais pas dans sa logique. Or, la référence du même document à une « économie sociale de marché » (le modèle rhénan)⁸ omettait d'indiquer que ce sont les mêmes agents économiques de ce modèle qui adoptent des pratiques « sauvages » dans le Sud ou en Europe de l'Est, quand ils ne rencontrent pas de forces organisées pour s'opposer à la maximalisation du profit. Il en résulta des appels fréquents et insistants à la « mondialisation de la solidarité », mais qui ne débouchaient pas sur une dénonciation des causes profondes de la pauvreté et des inégalités sociales. De fait, une telle position finit par faire le jeu de l'économie capitaliste de marché, car aucun système ne peut se reproduire à terme sans porter remède à ses abus et à ses excès. Tous ont besoin d'une instance

critique. Par ailleurs, on ne relève aucun encouragement concret aux luttes souvent désespérées des mouvements sociaux populaires réclamant justice ou revendiquant simplement le droit à la vie. Un des instruments de l'élaboration et de la diffusion de la doctrine sociale de l'Église catholique est la Commission Justice et Paix, instaurée par le Concile Vatican II. Michel Camdessus, ancien directeur du FMI, institution financière internationale responsable d'innombrables catastrophes sociales dans le monde et instrument privilégié du néolibéralisme, y fut nommé en l'an 2000 comme conseiller, illustrant ainsi l'absence d'analyse de cet organisme pontifical, ce qui en plus le dépouillait de sa crédibilité comme porte-parole des pauvres et des opprimés.

RESTAURER L'INSTITUTION

Pour mener à bien une restauration doctrinale et morale, projet fondamental de Jean Paul II, il était nécessaire de disposer d'une institution porteuse de ce projet. D'où une politique de nominations épiscopales qui s'orienta dans ce sens. Dans bien des diocèses, les nouveaux évêques entreprirent, sous l'inspiration du Saint-Siège, de contrôler les centres de formation, de démanteler le travail pastoral de leurs prédécesseurs, d'introduire des congrégations religieuses ou des organisations catholiques conservatrices. En Amérique latine, le CELAM (Conseil épiscopal latino-américain) qui avait été à la pointe du renouveau et qui avait organisé en 1968 la Conférence de Medellin pour l'application du Concile Vatican II dans le continent, fut peu à peu transformé en organe de restauration.

Les conférences épiscopales qui avaient joué un rôle moteur furent réorientées, par le biais des nouvelles nominations. Des centaines de diocèses, dans le monde entier, vécurent de pénibles transitions pastorales débouchant souvent sur des drames personnels chez ceux qui avaient cru en une Église prophétique et en une institution plus humaine. C'est seulement dans certains cas de chrétienté plus ancienne, où une tradition d'autonomie existait encore, que la vague déferlante des nominations conservatrices a pu être freinée.⁹

En 1982, quatre ans après l'élection de Jean Paul II, l'Opus Dei¹⁰ acquit un statut de prélatrice personnelle, la situant au-dessus de la juridiction des évêques. Son fondateur fut rapidement béatifié et sa canonisation fut décrétée en 2002, 27 ans seulement après sa mort. Plusieurs de ses membres accédèrent à l'épiscopat, notamment dans des diocèses importants, et certains au cardinalat. C'est surtout dans l'administration centrale de l'Église catholique (la Curie), que l'influence de l'Opus Dei se fit sentir. Ses membres occupent des postes importants dans de nombreux secteurs et la proximité de l'Opus pèse d'un grand poids dans les nominations internes. Elle pourrait jouer un rôle important dans la désignation du successeur du pape actuel.

La curie romaine, déjà importante sous Pie XII et dotée d'éléments nouveaux par le Concile Vatican II, fut renforcée par Jean Paul II. Or, le maintien d'un tel appareil exige des moyens considérables que l'apport des fidèles ne parvient pas à assurer. Le patrimoine du Saint-Siège qui y supplée provient en grande partie des Accords du Latran des années 1930, en compensation de l'annexion, par l'Italie,

des anciens États pontificaux, et les revenus sont le fruit d'un capital foncier et financier considérable. Les institutions bancaires du Vatican, nécessairement insérées dans la logique du système capitaliste, connurent sous le pontificat de Jean Paul II, des scandales retentissants, qui coûtèrent des centaines de millions de dollars à l'Église catholique.

Qu'il suffise à ce sujet de citer le cas de la Banque Ambrosienne de Milan, dirigée par une véritable mafia, bien en cour au Vatican¹¹, et qui par ses opérations finançait entre autres le régime du dictateur Anastasio Somoza au Nicaragua. Son directeur, le banquier Roberto Calvi, fut trouvé pendu sous un pont de Londres. La liste des scandales ne s'arrêta pas là, formant un véritable cortège de contre témoignages à l'esprit de l'évangile. S'ils sont relativement peu connus dans le grand public, c'est qu'une certaine réserve s'impose spontanément dans ces domaines et qu'intervient la complicité des pouvoirs quels qu'ils soient, économiques, politiques, judiciaires ou médiatiques, afin de ne pas mettre en danger une instance morale, qui, à leurs yeux, est une garantie de l'ordre social.

La décision de Jean Paul II, évêque de Rome, de ne pas se retirer à l'âge de 75 ans, comme tous les évêques sont invités à le faire depuis Vatican II, eut entre autres pour effet de renforcer le pouvoir d'une administration de plus en plus inspirée par le conservatisme. Nouveau « prisonnier du Vatican », le pape devint la victime d'une curie dont les grands ténors qu'il avait lui-même nommés, menèrent l'action restauratrice à un point tel qu'elle finit par provoquer des réactions croissantes dans l'ensemble

de l'Église catholique, même parmi les milieux modérés..

RESTAURER LE PROJET D'ÉVANGÉLISATION

La « Nouvelle évangélisation » promue par Jean Paul II se caractérisa par deux orientations principales : d'une part, celle de l'Opus Dei déjà cité: évangéliser par le pouvoir¹² en faisant de la spiritualité un signe d'excellence sociale ; et de l'autre, celle des divers mouvements charismatiques, au contenu intense et exigeant pour les comportements personnels, valorisant l'affectif, mais généralement peu enclins à intégrer une dimension sociale. Par contre les Communautés ecclésiales de base, nées en Amérique latine, caractérisées par une autre manière d'être Église, par la prise de parole des pauvres et par une autogestion des communautés, furent marginalisées, désarticulées et parfois même simplement détruites, les prêtres les conseillant étant déplacés, les locaux paroissiaux leur étant interdits ou de nouveaux groupes, avec le même nom, étant organisés sous l'égide cléricale.

Quant au rôle des laïcs dans l'Église, malgré une valorisation dans les textes, il fut largement relégué à un niveau subalterne, sauf quand il s'agissait d'organisations inconditionnelles, telle l'Opus Dei. La marginalisation de la JOCI (Jeunesse ouvrière chrétienne internationale), cependant soutenue par plusieurs conférences épiscopales, qui se traduisit par l'abrogation de son statut d'Organisation internationale catholique et la création d'une fédération concurrente, en est un exemple frappant.

Tout cela s'inscrit dans un contexte social plus général d'éclatement culturel,

(accent mis sur l'individu, valorisation affective), typique de courants philosophiques, d'une partie des sciences humaines, de la production artistique et de la quête religieuse, d'une époque marquée par la prédominance du marché, et qui se caractérise aussi par un raidissement autoritaire dans le chef des institutions.

Les nombreux voyages de Jean Paul II à travers le monde révélèrent, certes, l'énergie peu commune dont il était animé et ils furent à la fois très appréciés par de nombreux milieux populaires, surtout dans le Sud, et très logiquement aussi en Pologne, et célébrés par certains noyaux catholiques fervents. Cependant, plus qu'un véritable contact avec la réalité des lieux visités, il s'agissait surtout de diffuser la pensée romaine. La plupart du temps, l'événement prit le pas sur le message. Si les visites pontificales soulevaient l'émotion en tant que célébrations collectives, à plus long terme elles débouchaient le plus souvent sur un renforcement de l'aile conservatrice du catholicisme.

Bref, la restauration de l'Église catholique après le Concile Vatican II se traduisit, pour Jean Paul II, par une solidité doctrinale redéfinie, un code moral clair et sans failles et une autorité se voulant indiscutable, au service d'un projet conservateur sur le fond et modernisant dans la forme. Dans la perspective du pape actuel une telle orientation lui apparaissait aussi nécessaire pour affronter les forces hostiles de la société. En quoi, Pie XII fut pour lui une référence. Il ouvrit son procès en béatification, tout comme celui de Jean XXIII, qu'à la différence la *vox populi* avait depuis longtemps placé sur les autels.

2) Renforcer l'Église dans la société

Le Concile Vatican II dans sa constitution *Gaudium et Spes* (L'Église dans le monde de ce temps), envisageait le rôle de l'Église comme une inspiration morale et non comme l'exercice d'un pouvoir. Partager les joies et les espérances de l'humanité pouvait paraître relever d'un optimisme à la limite du réalisme, mais c'était le fruit d'une inspiration programmatique. Le nouveau pape allait rapidement la traduire en un double affrontement contre les forces hostiles au message chrétien, le communisme athée d'abord et le sécularisme occidental ensuite.

LA LUTTE CONTRE LE COMMUNISME

Déjà ancienne dans la tradition de l'Église catholique, la lutte contre le communisme avait été renforcée par la proclamation de l'athéisme comme « religion d'État » dans les pays du socialisme réel. S'y ajoutaient d'autres aspects, comme la répression des libertés, l'autoritarisme des régimes politiques, les persécutions religieuses. Pour Jean Paul II, guidé par l'expérience polonaise, il fallait mobiliser les catholiques pour éradiquer le communisme. Cela devait se manifester à l'intérieur de l'Église, d'où la condamnation de la théologie de libération, mais aussi à l'extérieur, par une action directe.

Là où le communisme était au pouvoir, il encouragea la création d'un contre-pouvoir. Les visites en Pologne eurent cet objectif, par le biais d'une mobilisation religieuse et d'un appui moral, matériel et politique à Solidarnosc, sur le plan financier, avec la collaboration de la Banque Ambrosienne. Là où il était en

passé de prendre pouvoir, il fallait enrôler les catholiques dans un front d'opposition. D'où, par exemple, l'affrontement, en 1983, au Nicaragua avec le Front sandiniste, considéré comme le marche pied du communisme et l'homélie très agressive de Managua, condamnant l'Église populaire et le « faux œcuménisme », celui de l'engagement commun de chrétiens de diverses dénominations dans le processus révolutionnaire. D'où aussi l'appel à l'unité sous la bannière d'un épiscopat particulièrement réactionnaire (l'archevêque de Managua, Monseigneur Miguel Obando y Bravo, sera créé cardinal après la visite pontificale). Tout ceci déboucha sur une forte répression ecclésiastique et créa un profond désarroi parmi les chrétiens des milieux populaires, venus célébrer à la fois leur révolution et la visite de leur pape.

L'orientation de la visite à Cuba se situa dans la même veine. Dans l'esprit de Jean Paul II, c'était le dernier bastion du communisme en Occident, mais à bout de course. L'agressivité n'était plus de mise. L'état de santé du pape ne le lui permettait guère non plus. Mais le discours ne se départit pas de sa logique. La révolution cubaine était une parenthèse dans l'histoire du pays et donc absente du texte. Seuls les effets de cette dernière étaient soulignés, tous négatifs. À son retour à Rome, Jean Paul II déclara à un groupe de pèlerins polonais que sa visite allait produire les mêmes effets qu'en Pologne 10 ans plus tôt.

La lutte anticommuniste n'exigeait pas seulement une Église forte et disciplinée, mais elle demandait aussi de faire alliance avec d'autres forces économiques et politiques. D'où les nombreuses compromissions avec le pouvoir nord-

américain dont plusieurs organisations catholiques en Europe et à Rome canalisèrent les fonds officiels et secrets en faveur de Solidarnosc. D'où aussi la tolérance vis à vis de régimes dictatoriaux de droite comme au Chili, en Argentine¹³, aux Philippines. Les artisans de ces relations douteuses se trouvèrent promus par Jean Paul II à la tête d'importants organes du Saint-Siège, la Secrétaire d'État en tête. D'où enfin l'intervention en faveur d'Augusto Pinochet ou, sur un plan symbolique, la béatification du Cardinal Stepinak, proche du régime fasciste croate pendant la seconde guerre mondiale¹⁴.

LA LUTTE CONTRE LE SÉCULARISME

Le deuxième adversaire de l'Église, dans la perspective de Jean Paul II, fut le sécularisme occidental caractérisé par le relativisme, l'appât de la consommation, l'hédonisme. Face à cette réalité, il rappela avec force les valeurs de l'amour des autres, de la solidarité, de la modération dans l'usage des biens matériels. Mais, une fois de plus, le cadre de référence doctrinal et moral était tellement rigide que le message resta largement incompris et finalement peu efficace. Un tel décalage est pénible car l'humanité contemporaine aspire à une spiritualité, est en quête de sens et les luttes sociales indiquent un profond désir de justice face à une mondialisation économique et culturelle destructrice. Le message et la pratique évangéliques peuvent être un réel élément de réponse et d'espérance à condition de ne pas être occultés par des positions doctrinales de moins en moins crédibles et des pratiques institutionnelles en contradiction avec leur dimension prophétique.

LA DÉFENSE DE LA PAIX

Une autre préoccupation du pape Jean Paul II fut la poursuite de la paix. À de multiples occasions, Jean Paul II a rappelé sa nécessité. Il s'est opposé à la guerre du Golfe, il a mis en garde contre la guerre du Kosovo, il a fait appel à la réserve dans la guerre d'Afghanistan. Il s'est aussi opposé à l'embargo contre l'Irak et à celui contre Cuba. Il a revendiqué le droit des Palestiniens à constituer une nation. La paix entre les peuples, basée sur la justice dans leurs relations, fut pour lui un leitmotiv constant. Jean Paul II s'est montré attentif aux souffrances des victimes, les peuples, subissant la guerre ou soumis aux restrictions mortifères des embargos. Il l'a fait par fidélité à l'évangile.

Malheureusement ce rappel de valeurs resta le plus souvent abstrait même quand il s'appliquait à des cas précis. Les causes réelles des guerres n'étaient guère explicitées, les liens entre guerre et impérialisme économique restèrent inexprimés. Par ailleurs l'alliance de fait entre le Saint-Siège et les pouvoirs économiques et politiques de l'Occident, sources d'oppression et principales causes des inégalités mondialisées, se poursuivent sur base d'une logique institutionnelle (la reproduction sociale de l'institution ecclésiale), faisant perdre au discours une grande partie de sa crédibilité.

L'outil privilégié du Saint-Siège pour agir dans ce domaine est le service diplomatique. Ce dernier n'est pas un organe du Vatican en tant qu'État, contrairement à ce que l'on croit souvent, mais bien du Saint-Siège, c'est à dire de l'Église catholique. Considérablement amplifié par

Jean Paul II, il en est non seulement l'élément le plus coûteux, mais aussi le plus socialement compromettant et le plus symboliquement contradictoire à l'inspiration évangélique car signe de pouvoir (privilège d'un État) et expression de richesse (l'implantation des nonciatures aux côtés des ambassades).

2. L'ESQUISSE D'UN BILAN

Nul doute que Jean Paul II, le prêtre sportif et l'ancien travailleur des usines Solvay à Cracovie, l'amateur de théâtre et le moraliste de l'Université catholique de Lublin, le prêtre à la spiritualité mystique et le pasteur des Carpathes, restera connu dans l'histoire comme un géant de l'ère contemporaine, le pape d'un quart de siècle qui bouleversa l'humanité, le pape de la mondialisation¹⁵. Mais, voulant reconstruire une Église solide dans un monde plus humain, il finit par détruire nombre de forces vives émergentes et empreintes d'une vision évangélique et prophétique et cela ne peut être ignoré.

La lumière spirituelle et morale dont il se voulait le porteur se transforma en instance politique. Le gouvernement central de l'Église qui devait être un service du « peuple de Dieu » devint un appareil réactionnaire allié de facto aux pouvoirs économiques et politiques oppresseurs. Sa voix réclamant la justice et la paix, au lieu de revêtir les aspects prophétiques requis par l'immense exploitation, plus que jamais mondialisée, de l'économie de marché capitaliste, se mua en une critique raisonnable. Au lieu de développer la force du symbole, il s'appuya sur celle de l'autorité. Certes, Jean Paul II a restauré l'Église, mais quelle Église ? Certes, il a renforcé la

place de cette dernière dans la société, mais quelle place ?

La chrétienté a besoin d'un pape, disait Harvey Cox, le théologien baptiste, professeur à Harvard, mais, ajoutait-il, en tant qu'expression symbolique de l'unité et non comme pouvoir. L'humanité a besoin de rappels d'espérance sur base d'analyses du réel et de projets d'avenir. L'une de ces voix prophétiques, inspirée d'un Dieu libérateur, pourrait venir de Rome. On ne peut dire que le bilan du pontificat ait répondu à cette double attente. Ce sera le défi du successeur¹⁶ qui pourra s'appuyer, à cet effet, sur l'espoir d'une très grande attente et sur des forces vives heureusement toujours présentes sur l'ensemble de la planète.

¹ Le 14 octobre 2000, l'Office de Presse du Saint-Siège publiait les chiffres suivants : 92 visites pastorales hors d'Italie, dans 123 pays différents ; 13 encycliques et 82 autres documents doctrinaux ; 994 béatifications et 447 canonisations ; 659 rencontres avec des chefs d'État et 203 avec des premiers ministres ; 966 audiences générales avec 15,6 millions de fidèles.

² Rappelons que le Concile Vatican II convoqué par Jean XXIII signifia une réforme importante de l'Église catholique, sur le plan doctrinal d'abord, notamment avec la constitution *Lumen Gentium*, qui redéfinissait l'Église comme « peuple de Dieu » et la Constitution *Gaudium et Spes*, sur l'Église dans le monde contemporain, qui marquait la fin de la « chrétienté » et envisageait une présence d'inspiration et non de domination. En outre, la réforme liturgique introduisit la langue vernaculaire et les laïcs virent leurs fonctions amplifiées, notamment dans le culte et les sacrements. La collégialité des évêques était remise en valeur, faisant ainsi contrepoids à l'administration centrale romaine.

³ Le terme de restauration n'est pas nouveau. Il fut déjà utilisé par Giancarlo Zizola, un des meilleurs spécialistes du Vatican, en 1985,

dans son ouvrage : *La restaurazione di papa Wojtyla*, Rome, Laterza, 1985.

⁴ En 1984, le Cardinal Ratzinger, nommé par Jean Paul II à la tête de la Congrégation pour la Défense de la Foi (ex-St Office), déclara dans une interview à la revue *Jésus* : « Après les exagérations d'une ouverture indiscriminée au monde, après les interprétations trop positives d'un monde agnostique et athée [la restauration] est désirable et d'ailleurs déjà en cours » [*Jésus* 06.11.84].

⁵ La raison de l'excommunication était la publication, dix ans plus tôt, d'un livre intitulé « Marie et la libération », qui, selon les autorités romaines, restait trop ambigu sur la virginité de Marie et sur le concept de péché originel.

⁶ Au même moment se déroulait le procès de béatification de Pie IX, le pape du Syllabus (document contre les modernistes qui condamnait plusieurs libertés aujourd'hui acceptées) et d'un comportement souvent antisémite. Le procès parvint à une béatification très controversée, le 3 septembre 2000, jointe à celle de Jean XXIII, comme pour nuancer cette dernière.

⁷ Ce fut le cas notamment lors du synode hollandais en 1984, où l'épiscopat dut signer un document préparé par le Saint-Siège.

⁸ On appelle « capitalisme rhénan », la solution adoptée en Allemagne d'intéressement des travailleurs dans le capital.

⁹ Qu'il suffise de citer quelques uns des cas les plus visibles, celui du diocèse de Chur en Suisse avec la nomination de monseigneur Haas, celui de Recife avec le successeur de Dom Helder Camara, celui de San Salvador avec la nomination d'un évêque de l'Opus Dei comme successeur de monseigneur Rivera Y. Damas et de monseigneur Oscar A. Romero, celui de Namur en Belgique...

¹⁰ L'Opus Dei fut fondée en Espagne par monseigneur Escriva de Balaguer. Elle compte aujourd'hui plus de 80 mille membres dans une centaine de pays. La toute grande majorité est constituée de laïcs. Elle est très active dans le secteur des moyens de communication.

¹¹ Le 16 avril 1992, le tribunal de Milan, dans sa sentence sur la faillite de la Banque Ambrosienne, expliqua longuement les liens existant entre cette dernière et l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), ou la banque du Vatican dirigée à cette époque par monseigneur Marcinkus, de nationalité américaine, déjà éclaboussé par l'affaire Sindona (mort d'un suicide, comme le banquier Calvi) et par d'autres entreprises financières douteuses. Comme il appert dans le document du tribunal de Milan, Mgr. Marcinkus avait été associé en tant qu'administrateur à la constitution d'une antenne offshore de la Banque Ambrosienne à Nassau, paradis fiscal, qui permettait, à l'instar de la United Trading Corporation, propriété de l'IOR et fixée au Panama, de réaliser des opérations clandestines, ce qui servit, entre autres, à financer Solidarnosc en Pologne.

¹² Le fondateur de l'Opus Dei, Monseigneur Escrivá de Balaguer, l'exprimait de manière lapidaire dans son ouvrage de base *El Camino* : « Affermis ta volonté pour que Dieu fasse de toi un chef »... « Le plan de sainteté que le Seigneur nous demande se définit en trois points, la sainte intransigeance, la sainte contrainte, le saint aplomb » [*El Camino*, Madrid Rialp, 1998].

¹³ En Argentine le nonce à l'époque de la dictature militaire, l'actuel cardinal de curie Pio Laghi, s'adressa à la garnison de Tucuman, en 1976, en ces termes : « Vous savez ce qu'est la patrie, accomplissez les ordres avec obéissance et courage, et gardez un esprit serein » [*La Nación*, octobre 1976]. Au Chili le nonce, sous Pinochet, était l'actuel cardinal Angelo Sodano, nommé par la suite secrétaire d'État (le numéro 2 du Saint Siège). Il déclara à propos du régime : « Même les chefs-d'œuvre peuvent avoir des taches; je vous invite à ne pas vous arrêter aux taches du tableau, mais de regarder l'ensemble qui est merveilleux ».

¹⁴ La cérémonie, présidée par Jean Paul II, se déroula le 3 octobre 1998, dans la cathédrale de Zagreb, en présence du président Frangio Tudjman.

¹⁵ George Weigel, professeur à l'Université catholique de Washington, a livré dans son ouvrage les sentiments de Jean Paul II tout au long de son parcours comme chef de l'Église catholique. Son livre est un reflet de la vision du pape

sur l'Église et sur le monde [George Weigel, Jean Paul II, témoin de l'Espérance, Paris, ATTES, 2001].

¹⁶ Giancarlo Zizola a abordé le thème le thème dans son livre : *Le Successeur*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995. © 2000-2001.

François Houtart

Extrait de *Le réseau Culture et Foi*



Santo Subito !

« **Santo subito !** » Depuis ce cri des fidèles retentissant sur la Place Saint-Pierre au terme des funérailles du pape Jean-Paul II, le processus de sa canonisation est bien enclenché. Une première dérogation a été rapidement accordée par Benoît XVI en vue de le dispenser de la norme des cinq ans à respecter après sa mort avant que sa cause soit introduite.

Karol Wojtyla a assumé la tâche pastorale de l'Église catholique durant 27 ans. Par ses écrits, ses prises de position officielles, ses nominations et ses actes, il a largement influencé l'Église d'après concile. Canoniser l'homme, n'est pas prendre le risque, du même fait, de bénir ce pontificat ?

Le Réseau des Forum André-Naud tient à prendre la parole à ce moment-ci pour inscrire sa dissidence dans le processus de canonisation de Jean-Paul II. Les raisons principales qui motivent notre geste sont les suivantes :

- ◆ Alors que dans le monde laïc, une grande prudence est respectée lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact d'une personne sur son époque - les archives ne sont-elles pas normalement closes pour plusieurs décennies ? - nous croyons qu'une telle sagesse devrait guider l'Église catholique dans l'évaluation des saintes vertus d'un homme qui a influencé aussi largement l'histoire de l'Église catholique.

- ◆ Nonobstant le fait qu'il ne s'agit pas de la reconnaissance de la sainteté d'un pape, mais bien d'un homme, Karol Wojtyla, nous croyons toutefois qu'une telle canonisation aurait inévitablement beaucoup d'influence sur la mise en valeur d'un règne qui fut marqué par un fort courant de restauration et de centralisation romaine, éloignant l'Église catholique des perspectives prophétiques de Vatican II.

En conséquence, le Réseau des Forums André-Naud invite toute personne qui partage son opinion à inscrire son appui à ce texte en faisant parvenir au RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD son nom et celui de son diocèse par un des moyens suivants :

- ~ forum.andre.naud@sympatico.ca
- ~ info@forum-andre-naud.qc.ca
- ~ Réseau des Forums André-Naud
1015, rue Saint-Donat, app.3
Montréal (Québec) H1L 5J6

*Équipe nationale du Réseau des
Forums André-Naud*



FICHE D'INSCRIPTION POUR LE RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD

Membre : tout baptisé, toute baptisée, engagé(e) dans les activités de l'Église.

1^{re} adhésion = 50 \$ Cotisation régulière = 25 \$

Sympathisant/Sympathisante : (soutien ; bulletin inclus) = 50 \$

Abonné/Abonnée à l'information : (bulletin seulement) = 25 \$

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

FONCTION : _____

LIEU (paroisse, institution) : _____

Indiquez votre choix :

Membre : Sympathisant/Sympathisante : Abonné/Abonnée :

Signature : _____

Date de l'inscription : _____

Chèque au nom du :

**RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD
1015, rue Saint-Donat, app. 3
Montréal (Québec) H1L 5J6**

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Les **membres** contribuent par un montant de **50 \$ la première année** et **25 \$ (ou plus si désiré) les années subséquentes**.

Cette contribution vaut pour la période qui inclut une assemblée générale annuelle (AGA) jusqu'à la veille de l'AGA suivante. Les membres inscrits après le 15 novembre 2009 ne devront payer une nouvelle contribution que la veille de l'AGA du 2011.

Par l'expression « *la veille* », on peut entendre les mois de *septembre* et *octobre*.

La contribution financière n'est pas un obstacle au membership. Les personnes qui donnent un excédent se trouvent à couvrir le manque à gagner si certains donnent moins.

Les sympathisant(e)s

Il leur est demandé une contribution financière de **50 \$ par année**. Leur appui moral et financier vaut, comme dans le cas des membres, pour la période qui inclut l'AGA jusqu'à la veille de l'AGA suivante.

L'abonnement à la brochure du forum, est l'achat d'un produit. Le coût de **25 \$ pour les publications d'une année**, à partir de la date d'abonnement (ce qui représentera quatre publications par année).



Réseau des Forums André-Naud

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

*Claude Lefebvre
André Gadbois
Denis Normandeau*

MISE EN PAGE

Élise Bourgault

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Michel Bourgault

IMPRIMEUR

PIXEL Impression/Print, Joliette

SECRÉTARIAT

Adresse de courriel : forum.andre.naud@sympatico.ca

Adresse postale : 1015, rue Saint-Donat, app. 3

Montréal (Québec) H1L 5J6

Site internet : <http://forum-andre-naud.qc.ca>